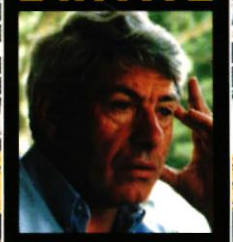
POBL VREIZH/LE PEUPLE BRETON
N° 465 / 3€
AUJOURD'HUI, ÊTRE LIBRE, C'EST ÊTRE INFORMÉ
HERE / OCTOBRE 2002

LE PEUPLE BRETON

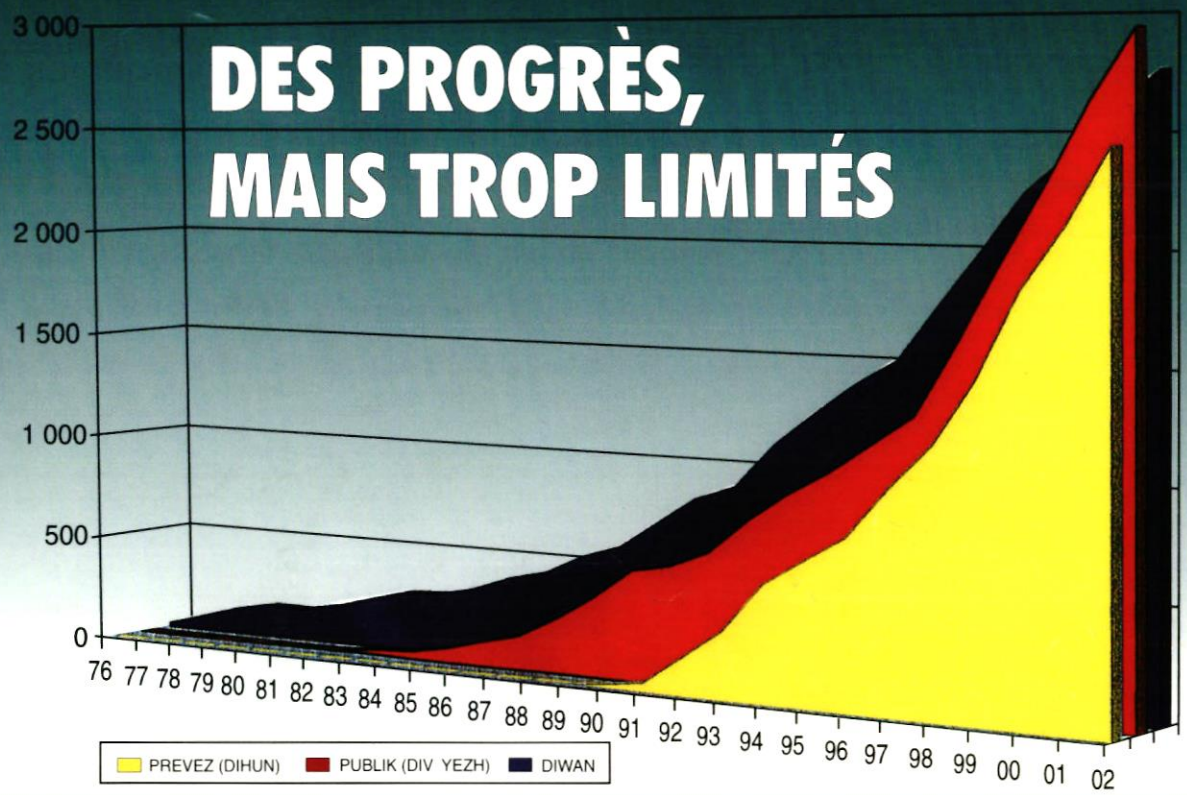
L'INVITÉ



Roger GICQUEL

ENSEIGNEMENT DU BRETON

DES PROGRÈS, MAIS TROP LIMITÉS



RÉFORME RAFFARIN :

LE CONSEIL RÉGIONAL EN-DESSOUS DE TOUT !

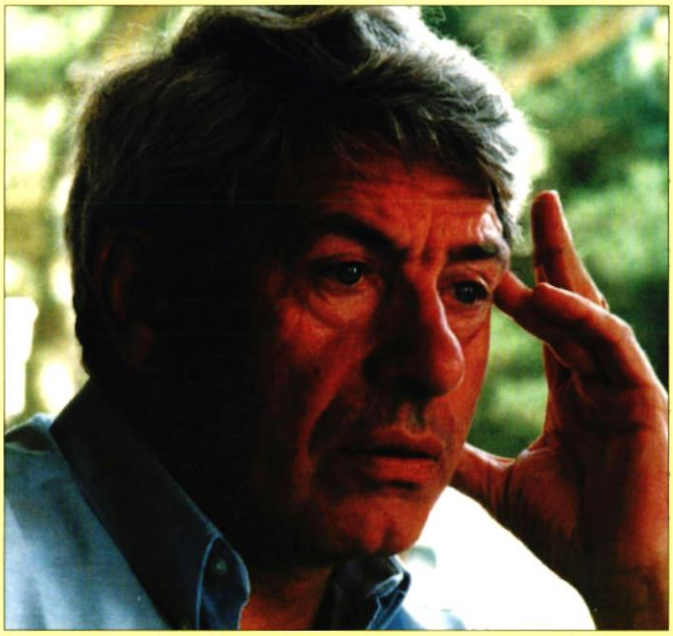
La chronique de Roger Gicquel

La responsabilité a-t-elle deux vitesses ?

120 minutes à la télévision et ne pas consacrer une seule aux questions d'avenir pressantes qui environnent le développement tel qu'il est conçu aujourd'hui et ses effets constatés sur la nature, la santé, la sécurité des personnes avec des tragédies comme celle des inondations subites ou celle des risques majeurs industriels... M. Raffarin craindrait-il à ce point de passer pour un de ces «théologiens dogmatiques» de l'écologie que dénonce chez nous le préfet du Finistère ?

Responsabilité, le maître mot du Premier ministre semblait destiné en premier lieu au consommateur qui ne consomme pas assez et serait donc responsable de ne pas soutenir le taux de croissance annoncé et sur lequel repose le budget de la France. La rondeur libérale, qui, par ailleurs, vient d'enterrer joyeusement un gaullisme mort assassiné depuis longtemps, envoie des fleurs aux acteurs d'un développement débridé et jetable et réserve ses larmes à la Bourse contemplant son trou noir. S'il s'agit de créer de l'enthousiasme, ce n'est pas avec les nouvelles perspectives de la décentralisation qu'on y arrivera. On peut approuver certaines dispositions annoncées, mais ce n'est pas avec ça qu'on déclenchera une ola ! D'autant qu'il manque toujours la Loire-Atlantique à une vraie région Bretagne souhaitée par la population des **cinq départements.**

On entartre beaucoup en ce moment. J'ai trop de respect pour les boulangers-pâtissiers pour me livrer à ce sport indélicat. Le Prix Citron décerné jadis aux personnalités les plus aigres me suffit. Je le décerne au déjà cité préfet du Finistère. Et le «Prix Nitrate» au préfet du Morbihan. Ce dernier a cédé au notable président des producteurs porcins autorisant l'extension de sa porcherie industrielle (840 truies ! 5.740 porcs charcutiers !). En route pour l'exponentiel. Ceci en contradiction absolue avec le **Plan d'action pour le développement pérenne de l'agriculture et la reconquête de la qualité de l'eau** et les observations ministérielles jugeant cette extension inopportune dans la mesure où la maîtrise des effectifs animaux est inscrite dans ce plan d'action. Les défenseurs de l'environnement, les usagers de l'eau, ceux des agriculteurs qui luttent contre les concentrations d'élevages, ne manqueront pas de réagir contre cette trahison.



Le jour-même où le préfet du Morbihan prenait cette décision absurde, celui du Finistère se voyait contraint de refuser l'installation à Milizac d'une usine type Seveso pour le traitement du lisier de 350 exploitations. Le froid et le chaud en quelque sorte. L'opposition à ce projet venait de la commune de Milizac, des populations riveraines redoutant notamment le transport routier de milliers de tonnes d'acide sulfurique et d'ammoniac nécessaires au fonctionnement de l'usine. Ayant pris à contrecœur cette décision, le préfet du Finistère a pourtant voulu avoir les derniers mots, reproduits dans «Le Télégramme» : *«J'ai trouvé davantage d'ouverture d'esprit dans le milieu agricole que dans le milieu écologiste et environnemental qui compte un certain nombre de théologiens dogmatiques ou des gens qui se sont reconvertis à l'écologie pour des questions d'intérêts particuliers. On voit des comités de défense se créer dès qu'apparaît un projet agricole, routier, industriel. Il y a un égoïsme territorial qui devient tragique...»*. Passe encore de caricaturer ainsi l'expression démocratique refusant, après enquête publique, les usines à risques. Passe encore d'envoyer aux pâquerettes la majorité de la population bretonne étiquetée les *«néo-ruraux»*. Ce qui est inacceptable, c'est que sortant d'une obligation de réserve au moins morale, ce représentant de l'État entretient ainsi les tensions entre deux mondes qui ont déjà tant de mal à dialoguer.

De quel côté sont les intérêts particuliers et l'égoïsme territorial ? Du côté des bénévoles associatifs mobilisés pacifiquement à longueur de week-end pour la sauvegarde du territoire et le soutien à une agriculture préservant l'environnement pour les générations futures ? Ou du côté des industriels de l'agro-business rêvant de quelques méga-porcheries en fonçant dans le mur du court terme et en franchissant allégrement les lignes blanches continues tracées par l'État lui-même ?

En tout cas, cette diatribe du préfet sert bien le président de la Chambre régionale d'agriculture qui vient de souhaiter écarter tout bonnement les défenseurs de l'environnement et de la qualité de l'eau des discussions sur la politique agricole régionale...

Roger GICQUEL

Souscription

L'année avance et votre soutien ne se dément pas. Peut-être le passage à l'euro a-t-il entraîné une baisse des dons les plus modestes qui s'obtenaient en arrondissant des sommes en francs ? Mais c'est compensé par la générosité – croissante, elle – de ceux qui donnent, en euro, des sommes substantielles à leur magazine.

Et celui-ci, qui en a bien besoin, vous remercie tous, petits et grands donateurs. Continuez. Nous continuerons à essayer de vous satisfaire.

Claude Kervella, Le Morne Rouge, 20 € ; Le Gall, Glomel, 3 € ; J. Barbaud, Ste-Foy-les-Lyon, 3 € ; Le Meur, Ploueg ar Mor, 10 € ; R. Huon, Saint-Hernin, 10 € ; Tenaud, Saint-Mars-de-Coutais, 10 € ; Guéguen, Le Relecq-Kerhuon, 10 € ; M. Beaupré, Nantes, 10 € ; D. Le Bras, Quimper, 20 € ; Lucas, Caulnes, 30 € ; Le Guillouzer, Trégastel, 10 € ; Pensec, Orvault, 5 € ; Er Moulleg, Hafrsfjord, Norvège, 10 € ; Carré, Brech, 45 € ; Lyvinec, Saint-Aubin-de-Medo, 10 € ; Quéau, Paris XV, 5 € ; Le Péru, Confort-Berhet, 10 € ; Le Guillerm, Saint-Malo, 20 € ; Kerisit, Ile Tudy, 10 € ; Louazon, Vanves, 10 € ; Péron, Orvault, 5 € ; Le Bahy, Saint-Nolf, 5 € ; Grand, Le Petit Fougeray, 5 € ; Le Grand, La Baule, 50 € ; Goasdoué, Saint-Hernin, 10 € ; Le Berre, Berck, 10 € ; Herry, Dijon, 5 € ; Le Goff, Le Juch, 10 € ; Duchene, Isse, 3 €. **Total mois : 364 €. Total année : 3.690,99 euros (soit 21.823,62 F).**

LE PEUPLE BRETON/POBL VREIZH
Mensuel - BP 1 - 29850 GOUESNOU
Fax 02 98.37.91.74
Directeur de la publication :
Joël Guégan
Rédacteur en chef :
Ronan Leprohon
Rédacteur-adjoint :
Jean-Jacques Monnier
Responsables de rubriques :
Yannig Baron, Alain Cedelle, Mikaël Erwan, Yann Fiévet, Yves Jardin, Fañch Treger.
Correspondants :
En Catalogne : Philippe Liria
En Occitanie : Gérard Tautil.
Critiques de disques :
Bretagne : Pierre Morvan,
Celtie : Philippe Cousin,
Pays basque : Alain Hervochon.
Critiques de livres :
Jean-Jacques Monnier,
19 Penn ar Pave, 22300 Lannion.
Livres en breton :
Glaoda Millour,
2 place René Cassin, 29600 Morlaix.
Responsable publicité :
Ronan Leprohon, au journal.
Éditeur :
Les Presses populaires de Bretagne
CPAP : 66132
Composition, impression, routage :
IMPRAM, Imprimeurs du Triangle, Lannion.
ABONNEMENTS, ADMINISTRATION :
9 rue Pinot Duclos, 22000 Saint-Brieuc
Tél-fax : 02.96.61.54.11
Dépôt légal : 4e trimestre 2002.

Sommaire

Octobre
Here
2002



Après que mon camarade Jean-Jacques Monnier ait supervisé la sortie du dernier numéro, je reprends ce travail militant, avec une matière très abondante.

A ce propos, que ceux qui écrivent et qui ne sont pas, toujours ou tout de suite, publiés ne se formalisent pas : il me faut faire des choix, essayer de maintenir des équilibres et de la variété, bref exercer mes responsabilités de rédacteur en chef. Privé de moyens de secrétariat – nous sommes des militants et non des salariés professionnels, doit-on le rappeler ? – je n'ai pas toujours le temps d'expliquer à loisir mes choix et leurs nécessités. Que ceux qui m'aident par leurs contributions veuillent bien m'en excuser.

●

Ce numéro insiste (normalement) sur la rentrée, la gravité des problèmes posés à l'enseignement du breton. Plusieurs pages (2, 4 à 8 et 14) traitent de cette dominante. La "réforme Raffarin" et surtout l'absence de perspectives en Bretagne sont évoquées pages 2 et 3. Nous y reviendrons. Tout comme les questions "étrangères" (p. 13, 17 à 19) que nous ne sacrifierons jamais à un nombrilisme breton. La culture, bien sûr, au sens large, occupe toute la fin du magazine, à partir de la page 20, et nous savons que vous appréciez l'originalité des regards que nous y posons.

Bonne lecture à tous !

Ronan LEPROHON



Page 2



Page 9



Page 17



Page 20

Le crédit-photo de couverture :
– Les petits élèves de breton de Rennes : © Ville de Rennes - Direction de l'Information - Photo D. Levasseur.
– Roger Gicquel : DR.
– Graphique de la rentrée : Div Yezh.

Notre magazine paraît le premier vendredi du mois.


D.R.

Une situation totalement inadmissible

La décision du Conseil d'Etat de suspendre le processus d'intégration de Diwan dans l'Education nationale démontre de manière éclatante, qu'à législation et Constitution constantes, il est impossible d'espérer une véritable reconnaissance des écoles Diwan, qui assurent pourtant un authentique service public depuis 25 ans et ont amplement démontré la qualité de leur pédagogie. Une nouvelle fois, Diwan s'est heurté au mur de l'intolérance et au juridisme borné des institutions françaises. Une nouvelle fois, l'article 2 de la Constitution a été abusivement utilisé contre la langue bretonne. Une nouvelle fois, Diwan est en butte à d'importantes difficultés financières et doit faire appel à la générosité des Bretons pour réunir 300 000 euros d'ici la fin de l'année.

Cette situation est totalement inadmissible et indigne d'une démocratie. Il est grand temps d'en finir avec l'insupportable hypocrisie de l'Etat français qui se présente impudemment sur la scène internationale comme un champion de la diversité linguistique et culturelle alors qu'il persiste à opprimer les langues pratiquées dans l'Hexagone. Jacques Chirac n'a-t-il pas proclamé sans rire lors du récent sommet de Johannesburg « l'égale dignité de toutes les cultures humaines » et défendu le principe du « respect du pluralisme linguistique » ? Quelle indécence quand on sait que c'est ce même Jacques Chirac qui s'est opposé à la ratification de la Charte européenne des langues régionales et minoritaires et à toute révision de la Constitution susceptible de créer un espace de droit pour les langues autres que le français !

A l'heure où il n'est question que de droit à l'expérimentation dans la bouche de Jean-Pierre Raffarin et de ses ministres, il appartient au Conseil régional de demander un transfert de compétences et de moyens à l'Etat afin d'obtenir un statut public régional pour Diwan et prendre à sa charge le développement de l'enseignement du breton et en breton. Il serait inconcevable que la Région ne profite pas de cette opportunité pour faire enfin preuve d'audace et assumer pleinement ses responsabilités. On n'en prend malheureusement pas le chemin, si l'on juge par le « manifeste de la décentralisation en Bretagne » rendu public par Josselin de Rohan et qui est scandaleusement vide de toute proposition concrète concernant l'avenir de la langue bretonne.

Ronan DIVARD
Responsable de
la Fédération du Finistère
de l'Union démocratique

Prendre les Bretons pour des cons

Tous ceux qui connaissent un peu la réalité médiatique bretonne le savent : la station rennaise France 3 Ouest est un instrument politique destiné à lutter contre l'émergence d'une conscience bretonne au profit d'une promotion systématique de la notion d'Ouest, qui est – de l'aveu même des dirigeants de France 3 Ouest – une création des journalistes, beaucoup plus qu'une réalité géographique ou sociologique.

Mais dans ce domaine, on n'avait jamais atteint le culot manifesté par la "chargée de communication" (sic) de FR3 Ouest, une dénommée Nathalie Lambert. Pensez donc : un adhérent paimpolais de l'UDB ayant eu l'impudence de protester auprès de France 3 contre la suppression des émissions en langue bretonne en Loire-Atlantique, s'est vu répondre par ladite "chargée de communication" que ces émissions ont été supprimées pour que les non-bretonnants des Pays de la Loire ne soient pas victimes de "discrimination linguistique" (en français dans le texte !).

Fort, non ? La donzelle Lambert prend vraiment ses interlocuteurs bretons pour des imbéciles. Elle commence sa missive (trop longue pour être entièrement citée) par expliquer doctement que les structures administratives et les moyens de diffusion ne coïncident pas. Je cite : *"Ainsi l'émetteur TDF de Nantes-Haute-Goulaine couvre une superficie qui dépasse largement celle du département de Loire-Atlantique obligeant les habitants du territoire arrosé (...) qui souhaitent regarder leur télévision régionale, à recevoir une émission dans une langue qui n'est pas la leur"*. Notre prix Nobel de communication de l'avenue Janvier à Rennes, n'a pas l'air de savoir que c'est la situation de tous les francophones de Bretagne, devant les émissions en breton, qui ont, d'ailleurs, été sous-titrées pour cela.

"C'est pourquoi, ajoute la rigolote en communication, *il a été décidé de proposer* (si on n'est pas d'accord, qu'est-ce qu'on fait ?) *aux téléspectateurs des Pays de la Loire (...) des programmes davantage susceptibles de les concerner, sans discrimination linguistique* (souligné par la Lambert de service)."

Cela faisait un certain temps que le bêtisier colonialiste ne s'était pas enrichi d'une connerie de cet acabit. Merci France 3 Ouest !

R.L.

"Régionalisation" : une Région Bretagne sans âme

Le Conseil régional se révèle incapable de la moindre proposition ambitieuse !

Jean-Pierre Raffarin affirme que la régionalisation doit être la grande œuvre de son gouvernement. Il a aussi appelé les régions à faire preuve d'audace dans leurs demandes d'expérimentation. En Bretagne, le Conseil régional propose des transferts de compétences qui font l'impasse sur l'identité bretonne.

Le gouvernement Raffarin doit présenter un projet de loi de réforme constitutionnelle au conseil des ministres du 16 octobre. On en connaît déjà les grandes lignes :

– l'article 1 de la Constitution devrait garantir **"l'exercice des libertés locales"**,

– l'article 72 devrait reconnaître un droit à l'expérimentation pour les communes et les départements ainsi que les régions (non encore reconnues dans la Constitution) et des **"collectivités à statut particulier"**. Il s'agirait pour les collectivités de **"pouvoir déroger à titre expérimental aux dispositions législatives ou réglementaires qui régissent l'exercice de leurs compétences"**,

– des **"collectivités à statut particulier"** pourraient être créées. Concrètement il est question d'autoriser la fusion des deux départements de Savoie et de Haute Savoie ainsi que des deux régions administratives de Basse et Haute Normandie, à cette double condition : une délibération favorable des assemblées et l'aval du Parlement. Dans le cas de l'Outre-mer (fusion du Conseil régional et du Conseil général dans une seule assemblée), ces conditions se doubleraient obligatoirement d'un référendum local à portée décisionnelle. Alors quid de la réunification de la Bretagne ? Silence radio dans les milieux du pouvoir…

– l'article 72-1 devrait autoriser toutes les collectivités, y compris les départements et les régions, à organiser des référendums décisionnels sur toute question d'intérêt local. Les citoyens pourraient user d'un **"droit de pétition"**, dont les conditions de mise en œuvre seront précisées par une loi, **"pour obtenir l'inscription à l'ordre du jour de l'assemblée locale d'une question relevant de sa compétence"**,

– la Constitution devrait aussi intégrer le principe de **"subsidiarité"** et la notion de **"chef de file"** quand des projets concernent plusieurs collectivités.

– la Constitution devrait enfin consacrer le principe de l'autonomie financière et fiscale des collectivités.

Le projet de loi de réforme constitutionnelle devrait être examiné par le Sénat, avant l'Assemblée nationale, à partir du 29 octobre. Par ailleurs deux projets de loi devraient être soumis au Parlement début 2003 pour fixer les transferts de compétences de l'Etat aux régions mais aussi aux départements (le lobby départementaliste y veille) et déterminer la portée du pouvoir d'expérimentation. Les régions pourraient disposer d'un certain pouvoir de réglementation, c'est-à-dire dans la mise en œuvre des lois, mais le pouvoir législatif aux régions dans leurs domaines de compétence, tel qu'il existe dans tous les Etats limitrophes de la France, est exclu.



Andia

Josselin de Rohan.

"Portée" par un chiraquien de Paris, plus préoccupé du Sénat que de la Bretagne, la "revendication bretonne" est mort-née, à l'occasion de la réforme Raffarin.

Les "assises des libertés locales" : un trompe-l'œil ?

En parallèle du calendrier gouvernemental et parlementaire, le gouvernement a décidé d'organiser dans chaque région administrative des "assises des libertés locales", entre mi-octobre et décembre. Elles devraient être inaugurées le vendredi 18 octobre à Nantes, en présence du ministre Devedjian et, dit-on, du Premier ministre lui-même. La même cérémonie devrait se reproduire le lundi 4 novembre à Rennes. Cérémonie est probablement le mot qui convient, car loin de prendre la forme d'états généraux ouverts au peuple, ces "assises" seront pilotées par la préfecture de région qui fixera la liste des invités. Un comble quand on prétend "desserrer le carcan du jacobinisme" !

Pour autant, avec ses partenaires de Régions & Peuples solidaires, l'UDB sera à Nantes le 18 octobre pour présenter à la presse les revendications des peuples et des régions en matière de régionalisation.

Conseil régional de Bretagne : le reniement de l'identité bretonne

Pris de court par la visite surprise de Raffarin en Corse en juillet, puis par l'offensive institutionnelle du président de la Région Alsace, Adrien Zeller, qui a revendiqué et obtenu sans délai la gestion en direct des fonds structurels européens, l'exécutif du Conseil régional de Bretagne a ressorti des limbes son projet de "manifeste de la décentralisation" qui sommeillait depuis janvier 2001. A cette époque Josselin de Rohan, au nom du Conseil régional, s'était engagé à transmettre au gouvernement Jospin des propositions "ambitieuses" dans l'année. Il n'en fut rien.

Nous reviendrons plus en détail sur ce document dans notre prochain numéro. Ce qui frappe d'abord, c'est la mise à l'écart de l'identité bretonne. Au chapitre "déléguer de nouvelles compétences", la question des langues régionales est expédiée en cinq lignes, sans que le breton et le gallo soient jamais nommés (l'archéologie sous-marine – pour laquelle le Conseil régional réclame la création d'un établissement public – est deux fois plus développée !). Aucune revendication de compétence alors que les récentes décisions du Conseil d'Etat commandent à l'évidence une solution régionale pour sauver ce patrimoine linguistique qui est une part essentielle de l'identité de la Bretagne. Une telle attitude en Corse ou même en Alsace aurait à coup sûr provoqué un tollé général.

Aucune revendication non plus du côté de la réunification administrative de la Bretagne : ni établissement public de coopération avec la Loire-Atlantique dans l'immédiat, ni référendum d'initiative locale pour que la population puisse trancher la question démocratiquement. Le Conseil régional nous livre une vision déshumanisée de la Bretagne, traitée comme un espace banal, un échelon parmi d'autres dans le quadrillage administratif de l'Etat français.

Christian GUYONVARC'H

Rentrée 2002

Plus ça change, plus c'est pareil !



D.R.

Ecoliers bretonnants en sortie scolaire.

Chacun se souvient des cérémonies officielles et très médiatiques de signature de textes et d'accords avec ministre, préfet de Région et recteur incorporés, qui marquèrent l'année 2001 et le printemps 2002. Que reste-t-il de tout cela ?

Une opinion publique qui croit peut-être encore à un mieux, quelques jetons de présence pour les membres du Conseil constitutionnel, à tarif plein, des enseignants « suppléants » de plus en plus nombreux, à tarif réduit, des enseignements dits bilingues mais qui n'en ont que le nom dans des collèges et lycées.

Après l'agitation médiatique !

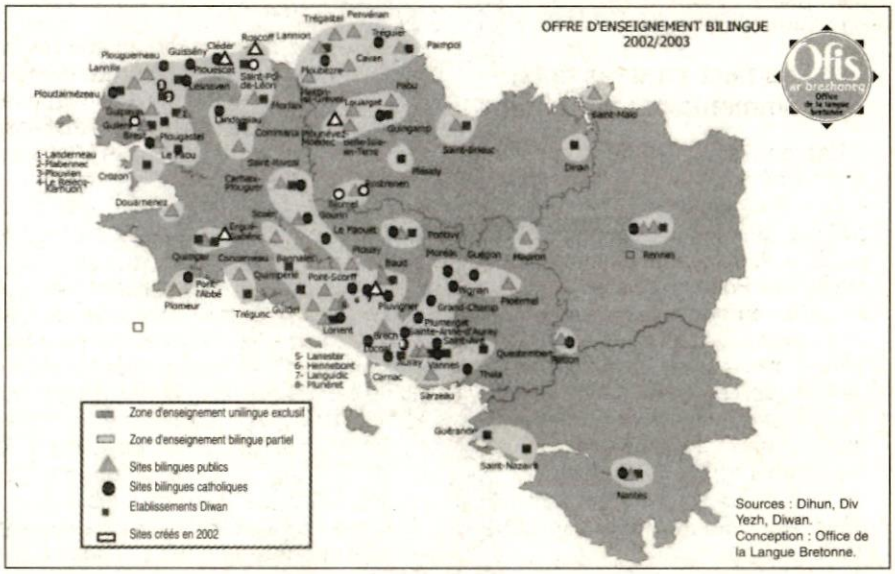
Le travail acharné des associations de parents et de l'UGB (Union des enseignants de breton) continue et fait que, malgré toutes les difficultés, la progression des filières bilingues se poursuit. 8.171 potaches ont fait leur rentrée de la maternelle au bac. Ils étaient 7.365 l'an dernier. La progression est donc de 806 et 10,9 % contre 811 et 12,4 % l'an dernier. Voilà la version œcuménique des chiffres de l'enseignement bilingue, public et privé, Diwan et catholique, dans son ensemble.

Cette rentrée, comparable aux autres en chiffres absolus mais un peu plus faible en pourcentage, n'est nullement le reflet de la réalité puisque, comme chaque année, beaucoup plus de sites nouveaux auraient pu s'ouvrir sans l'opposition officielle ou larvée de tel ou tel ici et là.

Ces sites nouveaux sont cinq dans l'enseignement public à Languidic (56) Plounévez-Moëdec (22) Erguë-Gabéric, Cléder et Roscoff (29) et quatre dans l'enseignement catholique à Guilers et Saint-Pol-de-Léon (29) et Rostrenen et Glomel (22). A Diwan, des germes ont été coupés, comme à Loudéac où rien n'était prêt pour accueillir les élèves à la rentrée. Cela donne neuf sites nouveaux contre sept l'an dernier soit 125 sites bilingues dans les cinq départements bretons, répartis entre Diwan (32), le public (50) le catholique (43). C'est totalement insuffisant pour répondre aux besoins d'une politique linguistique globale.

En gros et dans le détail

Les 8.171 élèves se retrouvent 2.944 dans l'enseignement public avec une croissance de 11,14 %, à Diwan pour 2.768 élèves et une croissance de 6,09 % et dans l'enseignement catholique dans 2.459 cas et une croissance de 15,55 %. La pyramide globalisée des âges donne 3.829 petits en maternelle, 3.199 plus



NIVER A SKOLIDI E SKOLIOU DIVYEZHEK BREIZH

Répartition des élèves par systèmes par niveaux et par départements
(Diwan-Div Yezh-Dihun)

DISTRO-SKOL 2002
Rentrée 2002

	29	56	22	35	44	HOLLAD Total	2001	Niver Skolidi Nbre d'élèves	%
DIWAN	1578	414	454	95	227	**2768**	2609	159	6,09%
PUBLIC	942	761	754	404	83	**2944**	2649	295	11,14%
PRIVE	901	1251	170	96	41	**2459**	2128	331	15,55%
HOLLAD	**3421**	**2426**	**1378**	**595**	**351**	**8171**	**7365**	**806**	**10,94%**
2001	3111	2176	1209	542	327	7365			
Evolution	310	250	169	53	24	806			
en %	9,96%	11,49%	13,98%	9,78%	7,34%	10,94%			
Sites primaires	17 17 14	6 16 21	5 12 5	1 4 2	3 1 1	32+50+43	31 44 31		
	D P C	D P C	D P C	D P C	D P C	D P C	D P C		
						=125			

Source Dihun 2001/02

	Maternelle	Primaire	Collège	Lycée	%
DIWAN	1054	1073	504	137	33,88%
DIV YEZH	1525	1073	268	78	36,03%
DIHUN	1250	1053	156	-	30,09%
TOTAL	**3829**	**3199**	**928**	**215**	100%

Ouvertures Enseignement Public : Languidic (56)
Ergue-Vras, Rosko, Kleder (29)
Plounévez (22)

Ouvertures Enseignement Catholique : Guillers, Saint-Pol-de-Léon (29)
Rostrenen et Glomel (22)

D = Diwan'
P = Public
C = Catholique

grands en primaire, 928 adolescents dans les collèges et 215 lycéens.

Le palmarès des villes qui comptent le plus d'élèves en bilingue ne change pas. De la maternelle au bac ils sont 460 à Vannes, 412 à Rennes, 348 à Lannion, 345 à Quimper, 288 à Nantes, 250 à Lesneven, 240 à Carhaix, 209 à Lorient et 201 à Plougastel. Voilà pour le club des plus de 200. En ce qui concerne les départements, la croissance est de 7,34 % en Loire-Atlantique qui compte 351 élèves, de 9,78 % en Ille-et-Vilaine avec 595 potaches, de 13,98 % en Côtes-d'Armor qui atteignent 1.378 jeunes, le Morbihan progressant de 11,49 % pour 2.426 phénomènes, qui sont 3.421 et plus 9,96 % au « Bout du Monde » (29).

Les faits sont les faits, les commentaires sont libres !

L'an dernier, au vu de la publication toute fraîche des circulaires concernant l'enseignement bilingue, nos commentaires laissaient un peu de place à l'optimisme au détriment du réalisme. Pour conclure nous donnions la parole à Jack Lang : « *Je vous invite, à apporter à la mise en œuvre de ce volet du programme de développement de l'enseignement des langues et cultures régionales toute la volonté nécessaire.* » disait-il aux personnels concernés. Les personnels concernés ont en effet utilisé toute leur volonté, mais pas dans le sens souhaité !

Décrets, arrêtés, circulaires : 90 % à la poubelle !

De toutes les circulaires, arrêtés et décrets publiés à l'époque, finalement il ne reste qu'une circulaire en circulation. Celle qui concerne l'enseignement dit à « parité horaire » demeure valide et applicable dans les établissements publics et catholiques. Elle est importante tant elle va dans le détail de ce qu'il est possible de faire dans ce domaine. Tout le reste a été emporté par la vague « républicaine » sous quelque forme qu'elle se présente. Même le mini Conseil académique des langues prévu et dont on ne pouvait même pas douter de l'inefficacité, vu sa composition, ne s'est jamais réuni !

Quant à la « convention additionnelle au contrat de plan Etat/Région 2002-2006 », sa première étape est désolante. Elle prévoyait l'établissement d'une carte des sites bilingues : rien n'a été fait. Une information du public ? Pas l'ombre d'un projet. On devait rapatrier les enseignants bretonnants volontaires exerçant leurs talents dans d'autres académies : ils n'ont reçu aucune réponse à leurs demandes. Le Rectorat s'engageait à former 50 professeurs des écoles par an dans le public et Diwan dans la version intégration et 30 dans le privé ? On est très loin du compte, les IUFM et CFP des cinq départements n'ont accueilli que 29 futurs professeurs des écoles. **Le nombre des enseignants embauchés sur des statuts précaires de suppléants augmente encore et continuera à le faire alors qu'il atteint déjà plus de 50 % dans l'enseignement catholique et 30 % dans l'enseignement public.** Seules 9 des 16 classes nouvelles promises dans l'enseignement catholique ont été effectivement ouvertes à la rentrée. Le nombre d'heures offertes aux élèves a diminué dans bon nombre de collèges publics et privés et ne dépasse que rarement sept ou huit heures par semaine alors que les textes prévoyaient la parité horaire.

Que cela continue à progresser fortement malgré tous les blocages, la mauvaise volonté, les promesses solennelles non tenues, relève du miracle. Combien de temps pourra-t-il encore durer dans un tel contexte ? Le temps est venu pour le Conseil régional de Bretagne de prendre les choses en mains dans le cadre de l'expérimentation annoncée et des transferts de compétences indispensables. **La question qui est posée aux élus régionaux, représentants de la société bretonne, est la suivante : les langues et la culture bretonnes sont-elles aussi importantes pour eux que l'eau et le TGV ?**

Pour le moment, l'avenir repose toujours sur les seules épaules des parents rassemblés au sein des associations de parents (Div Yezh, Diwan, Dihun) et de l'Union des enseignants de breton, pour qui le temps n'est pas encore venu de quitter le terrain...

Yannig BARON

Après le mur de Berlin, celui de La Mézière ?

Si les classes bilingues français-breton se sont beaucoup développées ces dernières années, dans le public comme dans le privé, elles n'existent encore que dans un petit nombre de communes. De nombreuses familles qui font le choix du bilinguisme doivent donc scolariser leurs enfants hors du périmètre scolaire et parfois hors de leur commune de résidence.

Si cette inscription se fait le plus souvent sans problèmes, certains parents se voient parfois refuser les autorisations et dérogations municipales qui permettent aux enfants de s'inscrire dans l'école de leur choix.

Quand le préfet rappelle la Loi

C'est ainsi qu'au cœur du Pays de Rennes, M. Tourenne, maire de la commune de La Mézière persiste à refuser toute dérogation pour l'inscription d'un enfant à Rennes en classe bilingue publique. Ce n'est pas la première fois que la question se pose dans cette commune, puisque la même famille s'était déjà vu opposer un refus municipal en 1999. A l'époque, le préfet interrogé avait répondu par une lettre qui a l'intérêt de confirmer la Loi et le Droit. Ce courrier précisait qu'une commune ne pouvait s'opposer à une dérogation scolaire lorsque celle-ci avait un motif pédagogique. L'enseignement bilingue n'étant pas proposé dans les écoles de la commune, il n'est pas possible, et même illégal, de s'opposer à une inscription dans une commune voisine.

Le refus de dérogation ayant fait l'objet d'un vote du conseil municipal, le préfet indiquait également que la dérogation est un acte administratif sous la responsabilité du seul maire. Une délibération votée par le conseil municipal n'ayant aucune valeur légale, le préfet demandait donc l'annulation de cette délibération.

Maire récidiviste

Trois ans plus tard, le maire de La Mézière récidive sans s'embarrasser de la légalité. La justification annoncée pour ce refus de dérogation étant l'inégalité d'accès, par rapport à des parents qui n'auraient pas les moyens d'assurer les déplacements quotidiens !

Pourtant, la commune de La Mézière accueille les nouveaux habitants qui choisissent cette banlieue éloignée de Rennes, souvent sur des critères de prix de logements moins chers. Monsieur le Maire s'interroge-t-il sur l'inégalité d'accès de tous ceux qui ont de longs trajets quotidiens, souvent en voiture, pour travailler dans l'agglomération ?

Au-delà de l'aspect discutable qui consiste à montrer du doigt certains concitoyens, au motif qu'ils seraient « favorisés », l'humanisme semble une valeur méconnue pour ce maire et les conseillers municipaux qui n'hésitent pas à séparer les familles. Les deux enfants déjà scolarisés à Rennes, en classe bilingue, devraient-ils avoir leur petit frère dans une autre école, dans une autre ville, sous prétexte d'un pseudo-égalitarisme ? En réalité, c'est une grande inégalité qui est faite aux parents de cette commune par rapport à ceux de toutes les autres communes qui ont libre accès à l'enseignement de leur choix.

Quand on sait que le maire, M. Tourenne, est également conseiller général et chef de file de la gauche départementale en Ille-et-Vilaine, il faut espérer pour ce groupe politique un programme un peu plus ouvert que la construction de nouveaux murs de Berlin autour de nos communes !

A.C.

Vous avez dit "cours de breton" ? (conte)

Il était une fois un collège et un lycée de Basse-Bretagne où l'on était censé enseigner une langue étrange, appelée le breton. Etrange, sûrement, vue la façon dont elle était dispensée. D'abord aucune publicité n'était faite pour ces cours, à la (grande) différence de l'allemand ou du portugais qui voyaient leurs enseignants multiplier informations et "réclame" auprès des parents d'élèves. Ensuite, quand cette langue était, malgré tout, inscrite à l'emploi du temps, il manquait des heures – par rapport aux quotas réglementaires – mais ça ne gênait personne, semble-t-il, et surtout pas la proviseure (sic) et l'unique enseignant de ce langage étrange.

Les cours se faisaient dans une morne salle, du format d'un petit local pour cartes de géographie, que les élèves, avec à propos, avaient baptisée le "placard". Cette étroitesse avait le mérite de confiner davantage les amateurs de ce dialecte. Quand aux horaires consacrés à ce patois, ils étaient systématiquement placés à des moments décalés, vers midi par exemple, ce qui facilitait grandement la prise des repas des étranges "scolarisés" dans ce jargon.

"Scolarisés" étant peut-être un terme un peu fort ici, car dans les cours de l'"enseignant" (un pur produit de la Section de celtique de l'Université de Brest, est-il besoin de le préciser ?) on n'utilisait guère que la seule langue qui vaille, à savoir le français. Et c'est en français que le "professeur" pouvait, à loisir (c'est le mot), pérorer contre le breton, stigmatiser son inutilité actuelle, se gausser de la faiblesse de la "demande sociale" (comme on dit chez Le Du et Le Berre) et prédire son absence d'avenir… devant une poignée de lycéens démoralisés, vite qualifiés d'"autonomistes" s'ils persistaient à croire en ce qu'ils étaient censés apprendre là. Quand, d'aventure, un lycéen originaire de l'enseignement Diwan survenait, avec une facilité d'élocution qui aurait pu servir de levain pour ses camarades, on lui conseillait d'aller approfondir ses connaissances écrites… à la bibliothèque !

Mais cette caricature, tout le monde l'aura compris, n'est que pure imagination, comme tous les contes, n'est-ce pas ?

Jean ROUDAUT

Questions à propos de Diwan

La stratégie univoque de la direction actuelle de Diwan, fondée sur l'anticipation de la victoire des socialistes aux élections présidentielle et législative 2002, s'est durement heurtée à la réalité sur deux plans : le résultat des scrutins et l'entêtement fanatique des laïcardo-nationalistes à la française.

Ces deux événements, s'ils n'étaient pas à proprement parler prévisibles, faisaient partie de "possibles" à envisager. Ce qui ne semble pas avoir été fait.

Si l'on essaie de s'extraire des simplifications abusives et des diabolisations simplistes, on peut constater que des questions posées par la minorité (de Diwan) restaient de toute manière sans réponses :

– Une fois admise la reconnaissance de la notion d'immersion (sur laquelle la direction de Diwan n'a pas transigé), qu'en était-il des conditions de son exercice ? Aucune garantie sur la nomination de personnels non enseignants (dont le personnel de direction) brittophones : la déclaration récente du maire PS anti-breton de Lannion assimilant une exigence de qualification à une discrimination est éloquente à ce point de vue.

– Quid de la manière dont aurait été traité l'ex-réseau Diwan lors des opérations de répartitions de moyens et notamment des emplois, pour lesquels la "non sectorisation" n'est qu'une maigre protection ?

— Quid du rôle du futur ex-Diwan dans la machine Education nationale ?

Devant de telles incertitudes, la minorité qui reprochait à la direction actuelle de négliger le soutien militant traditionnel (notamment les souscripteurs) proposait une conduite plus prudente et plus ambitieuse… Le débat n'a, hélas, plus beaucoup de sens, mais certaines des analyses de la minorité redeviennent, par la force des choses, d'actualité.

Diwan a, pour ceux qui luttent pour une expression autonome du peuple breton, une signification telle qu'elle implique la mobilisation lorsque la situation l'exige, mais contraint Diwan à la clarté.



Photo Loeiz Bloñs

Le long cortège des défenseurs de Diwan, à Vannes, le 28 septembre 2002.

L'enjeu est trop important. Il demande que les actions qui doivent être entreprises, pour manifester la place qu'a Diwan pour les Bretons, soient fondées sur un véritable débat démocratique et, d'une certaine manière, publique.

C'est tout le sens de la motion votée en assemblée plénière par le Conseil culturel de Bretagne le 14 septembre dernier : le conseil n'a pas voulu donner un appui sans réserves aux choix faits par la direction de Diwan, il a élargi son appel au soutien plus général à "l'enseignement du et en breton" et a appelé à s'associer à la manifestation "organisée" par Diwan le 28 septembre dernier. Les nuances sont importantes.

Il est inutile de nier le malaise quand on voit les messages contradictoires émanant de la direction et de certaines écoles à l'occasion de cette manifestation. Donner à Diwan l'ambition "philosophique" de faire évoluer la République française vers plus de démocratie est tout à fait sympathique, mais c'est plutôt le rôle d'un parti politique…

Si la manifestation du samedi 28 septembre ne peut être considérée comme un échec, vu l'improvisation et le manque de coordination qui ont présidé à son organisation, sa mobilisation plus faible qu'à Quimper ou à Carhaix, est, en soi, un avertissement.

La conclusion de l'article de Fañch Olivier dans le "Télégramme" du 27 septembre, évoquant l'assemblée générale annoncée pour le 24 novembre, est particulièrement juste : "Après la mobilisation, la clarification ?". Il aurait été évidemment préférable d'inverser les facteurs. La mobilisation pour l'enseignement du et en breton, pour le maintien des acquis de Diwan, doit s'amplifier, sans risquer d'être amoindrie par des rancœurs et des ambiguïtés.

La détermination et le fanatisme des ennemis du breton l'imposent…

A.L.

Un mot sur la numérotation en breton

Jean Marot, mathématicien professionnel, bretonnant, ancien membre de l'UDB, responsable d'Ar Falz pendant des années, vient de publier un ouvrage essentiel dont Claude Millour donne la recension en breton dans le présent numéro, dans les pages «Pobl Vreizh». Par ailleurs, nous interrogerons Jean Marot, en français, dans notre prochain numéro. Mais sans attendre, vu l'importance du livre «Geriadur ar matematikoù», le P.B. a décidé d'en publier une «bonne page» sur un problème très important de la langue bretonne au XXIe siècle.

Les langues celtiques, comme un pourcentage non négligeable de langues indo-européennes (allemand, néerlandais, danois, norvégien, tchèque, albanais, yiddish, poshtou, hindi, par exemple) inversent dans la lecture des nombres l'ordre des dizaines et des unités. C'est sans doute un inconvénient pour l'enseignement des sciences, car il est logique d'énoncer les chiffres dans leur ordre d'écriture. Mais il est plutôt mineur par rapport au point suivant.

A notre connaissance, dans toutes les langues européennes, mises à part les langues celtiques, le substantif (ou la dérivation *-ième*) se place immédiatement après le nombre cardinal. Les langues celtiques ont la particularité que le substantif (ou la dérivation *-ième*) se place immédiatement après les unités donc puisse s'intercaler entre le chiffre des dizaines et celui des unités. Ainsi : 35 enfants = trente-cinq *enfants* = fünfundreissig *kinder* (allemand) = pemp *bugel* ha tregont. 35e = trente-cinqu*ième* = fünfundreissig*ste* (allemand) = pem*ved* ha tregont.

Cela complique la lecture des nombres au-delà de mille, car *mil, milion, miliard* se comportent comme des substantifs. Ainsi 35 000 = *pemp* mil *ha tregont* qui est très proche de 5 030 = *pemp* mil *tregont*. Cela devient absolument inextricable pour les grands nombres : on s'en sort certes, mais après quelques réflexions ! La logique minimale qu'on doit attendre d'un système de numération est la suivante : dans la lecture d'un grand nombre (qu'on aura au préalable décomposé en paquets de trois chiffres à partir de la droite) les mots *mil, milion, miliard* doivent prendre **exactement** la place des espaces séparatifs. Ainsi : 75 452 235 946 bugel = 75 miliard 452 milion 235 mil 946 bugel.

C'est peu logique et bien compliqué d'intercaler dans la prononciation *miliard* entre 60 et 15, *milion* entre 402 et 50, *mil* entre 205 et 30 et *bugel* entre 906 et 40, et de dire : «pemzeg *miliard* ha tri-ugent, pewar c'hant daou *vilion* ha hanter-kant, daou c'hant pemp *mil* ha tregon, naw c'hant c'hwec'h *bugel* ha daou-ugent». Il semble difficile de conserver dans l'enseignement des sciences cette façon de faire, essentiellement pour des raisons pédagogiques. C'est long et difficile à expliquer, c'est inadapté à l'enseignement scientifique, on met plusieurs élèves dans l'impasse et on perd son temps sur un problème qui n'a guère d'intérêt, car une langue est d'abord un outil de communication, et c'est seulement cela dans le domaine scientifique. N'oublions pas que les Gallois confrontés au même problème l'ont tranché, il y a une vingtaine d'années, en revoyant totalement leur manière de dire les nombres. Ils ont en fait adopté le système idéal de numération (avec un nombre minimum de mots). Ce système, terriblement logique et efficace, existait déjà dans le sanscrit et fonctionne aujourd'hui dans plusieurs langues de l'Inde et de l'Extrême-Orient.

Le système gallois. Dans l'enseignement, les nombres de 1 à 99 se disent à l'aide de dix mots (ceux des dix premiers nombres) ; ceux de 100 à 999 à l'aide de onze mots (les précédents auxquels on ajoute *cent*) ; ceux de 1 000 à 9 999 à l'aide de douze mots (ajouter *mille*), et ainsi de suite.

Résumons :

I) pas de changement jusqu'à dix : *un, dau, tri, pedwar, pump, chwech, saith, wyth, naw, deg,*

II) *onze, douze, treize,... dix-neuf* se disent : *un deg un, un deg dau, un deg tri,... un deg naw,*

III) *vingt, trente, quarante,... quatre-vingt-dix* se disent : *dau ddeg, tri deg, pedwar deg,... naw deg,*

IV) *vingt-quatre, cinquante-six,... quatre-vingt-dix-neuf* se disent : *dau ddeg pedwar , pump deg chwech,... naw deg naw.* Plus généralement, 7.659e se dit : 7 *mil* 6 *cant* 5 *deg* 9 *fed.*

Et en breton , Jusqu'où devrait-on aller ? On l'a vu, la difficulté essentielle est la place du substantif et de celle de la dérivation *-ième*. La modification minimale à faire consiste à s'aligner sur l'allemand : ne pas toucher au vocabulaire des nombres et adopter la règle du substantif (à placer après le nombre) : règle valable aussi pour *mil, milion, miliard*. Ainsi : 25 *enfants* = pemp warn ugent *bugel* ; 25e = pemp warn ugent*ved* ; 25 030 = pemp warn ugent *mil* tregont. Mais on peut aller un tout petit peu plus loin. Permuter le chiffre des dizaines et celui des unités sans modifier le vocabulaire, le substantif se plaçant alors naturellement après le chiffre des unités, ainsi *vingt-cinq = ugent pemp, vingt-cinquième = ugent pemped, vingt-cinq hommes = ugent pemp den.*

La modification extrême consiste à s'aligner sur le gallois, mais elle nécessite un changement du vocabulaire des nombres.

Jean MAROT, mathématicien, professeur à l'Université de Bretagne occidentale

Les adresses à utiliser

UDB
le parti d'une Bretagne autonome

Pour adhérer :
UDB - B.P. 80722
44007 Nantes cedex 01

Pour écrire :
UDB - B.P. 203
56102 Lorient cedex

Pour adresser un fax :
02.97.84.85.23

Site internet :
www.geocities.com/udb.geo

E-mail :
udbbzh@voila.fr

Septembre... vu par Nono









Paimpol : la maternité continue... le combat aussi !

Le Comité de soutien de l'hôpital de Paimpol a été créé en 1993, alors qu'il s'agissait de défendre les urgences et la maternité de cet hôpital. Il a été réactivé en décembre dernier suite aux menaces de fermeture de la maternité (voir *Le Peuple breton* de janvier 2002).

En décembre l'Agence régionale d'hospitalisation (ARH) avait autorisé la poursuite de cette activité sous 3 conditions :

– recrutement de médecins gynécologues-obstétriciens

– augmentation du nombre de naissances

– stabilisation de la fédération avec l'hôpital de Saint-Brieuc.

Le 2 juillet 2002 alors que ces conditions sont remplies, la commission exécutive de l'ARH décide la fermeture de la maternité de Paimpol. Le personnel de l'hôpital, la population et ses élus se sentent trahis et floués.

La riposte s'organise : manifestation, pétition, blocage des écluses du port de Paimpol lors d'une escale du tour de France à la voile, rencontre avec un conseiller du ministre des Sports et du directeur de cabinet du préfet des Côtes-d'Armor, blocage d'un TGV en gare de Saint-Brieuc, courrier aux élus, présence lors des grandes manifestations de l'été et présence chaque mardi sur le marché de Paimpol !

Le Comité de soutien se réunit tous les lundis à 18 heures au centre Dunant de Paimpol. Le point sur les actions en cours et à venir y est fait à chaque réunion. Cette réunion est ouverte à tous. Il est clair que le succès de cette lutte passe par un élargissement au-delà du pays de Paimpol.

Partout des hôpitaux de proximité sont menacés. Des associations se dressent contre ces fermetures. Parmi elles, la Fédération nationale des maternités et hôpitaux publics de proximité (FNMHPP). Son président Casimir Muszynski, pédiatre, a animé une conférence-débat sur l'avenir de la santé de proximité, le samedi 31 août, devant près de 400 personnes. Il a pu démontrer, chiffres à l'appui, la faiblesse des arguments de l'ARH.

Sur la sécurité sanitaire, on veut faire croire que les petites structures sont responsables du fort taux de mortalité maternelle (le plus élevé d'Europe), alors qu'une étude menée par la fédération de 1988 à 1993 sur 173 000 naissances démontre que la mortalité périnatale est de 3,56 pour 1000 dans les petites maternités tandis qu'elle est de 11 à 12 pour la moyenne nationale. Même phénomène pour la mortalité maternelle qui passe de 4 pour 100 000 naissances à 12 pour la moyenne nationale.

L'argument financier ne tient pas la route non plus, car le budget des maternités ne représente que 4,5 % du budget de la Sécurité sociale. L'économie supposée être réalisée à l'occasion de la fermeture d'une petite maternité paraît donc bien dérisoire. De plus, les différentes restructurations, du fait de la centralisation extrême des hôpitaux, allongent le nombre et la durée des transports remboursés par la Sécurité sociale. Le budget transport qui était de 2 milliards de francs en 1990, atteint aujourd'hui 7 à 8 milliards.

La Bretagne sert de terrain d'expérimentation pour le ministère de la Santé dans sa volonté de fermer les petites maternités. La fusion Loudéac-Pontivy a été un échec. A Auray, pour faire passer la fermeture, l'ARH Bretagne fait miroiter la promesse d'un équipement chirurgical de pointe, qui est toujours attendu. A Paimpol, elle a tenté de diviser le mouvement en faisant le chantage à l'installation d'un scanner, si l'hôpital acceptait de fermer lui-même sa maternité.

Peine perdue, le 12 septembre, jour du Conseil d'administration de l'hôpital, le Comité a organisé un rassemblement silencieux pour soutenir le Conseil d'administration dans sa démarche pour maintenir le projet d'établissement incluant la maternité et déposer un recours hiérarchique auprès de M. Mattei, ministre de la Santé. Ce rassemblement était l'aboutissement d'un grand travail de mobilisation auprès des membres du Conseil d'administration ainsi que de l'ensemble des élus locaux. Les élus, bien qu'ayant reçu une lettre circulaire signée du ministre de la Santé reprenant la position de l'ARH, continuent à se mobiliser.



Photo La Presse d'Armor

Manifestation à l'hôpital de Paimpol.

Ce 12 septembre a été une étape importante, car le Conseil d'administration a décidé à l'unanimité de maintenir son projet d'établissement avec la maternité et a émis un avis favorable pour le dépôt d'un recours hiérarchique auprès du ministre de la Santé. Les modalités restent à définir.

Le Comité de soutien entreprend à présent un gros effort de sensibilisation et de mobilisation au-delà du pays de Paimpol pour organiser une grande manifestation de toute la Bretagne pour la défense de la santé de proximité le samedi 19 octobre, à 15 heures à Paimpol. Ce rassemblement sera suivi de débats et d'une partie festive.

Dans ce combat l'UDB du pays de Paimpol, ses élus, ses militants ont pris toute leur place. Ils appellent à faire du 19 octobre une grande journée de lutte pour la santé de proximité et de défense du service public en Bretagne.

Philippe COULAU

Affaire Jutel contre Guyonvarc'h et Ménard : les soutiens se multiplient

Dans l'affaire judiciaire opposant Christian Guyonvarc'h, porte-parole de l'UDB, et Martial Ménard, ancien directeur de « Breizh-Infos », au militant d'extrême-droite Laurent Jutel, les soutiens se multiplient. Parmi les personnalités culturelles : Gilles Servat, Lena Louarn, Angèle Jacq, écrivain, Gérard Alle, écrivain, Tangi Louarn, vice-président du Conseil culturel de Bretagne, Mustapha Hadjarab, journaliste, Ana-Vari Chapalain, vice-présidente du Bureau européen pour les langues moins répandues, Andreo ar Merser, professeur de breton, Erwan Moalic, président du Festival de cinéma des minorités de Douarnenez, Jean-Do Robin, vice-président du Conseil culturel de Bretagne, Jill Killevere, ancien président de Skol an Emsav, Mabrouk Ferkal, président du Congrès mondial berbère. Parmi les élus : Solange Fernex, députée européenne honoraire, Alain Krivine, député européen, Jean-Pierre Thomin, conseiller régional et maire de Landerneau, Ronan Leprohon, ancien conseiller régional de Bretagne, Jean Guéguéniat, vice-président de la Communauté urbaine de Brest, Michel Balbot, conseiller régional et maire de Mellionnec, Jean-Pierre Anfré, ancien maire de Lanester, Jean-Paul Aucher, maire-adjoint de Lorient, Yves Frémion, ancien député européen et conseiller régional d'Ile-de-France, ou Gustave Alirol, maire de Saint-Hostien (Occitanie). Et les organisations suivantes : Attac, Confédération paysanne, Fédération anarchiste, Fédération des espérantistes, Frankiz Breizh, FSU, LCR, Mouvement rouge et vert d'Ille-et-Vilaine, Ras l'Front, Régions et Peuples solidaires, réseau Sortir du Nuclaire, Sud Education, Sud PTT, les Verts.



Maël Vérot

PAPON LIBÉRÉ !

Régions & Peuples solidaires

La fédération Régions & peuples solidaires a tenu sa 7e université d'été et son 8e congrès au Grand Bornand (Savoie), du 20 au 24 août. Diverses questions d'actualité ont été abordées :

– 1. La réforme de la Politique agricole commune (PAC), avec Christine Boisgontier, porte-parole de la Confédération paysanne et de la coordination paysanne européenne.

– 2. La coopération transfrontalière en Europe à la veille de l'élargissement de l'Union européenne aux pays d'Europe centrale et orientale, avec un ministre du gouvernement basque.

– 3. Les projets du gouvernement Raffarin en matière de régionalisation. A ce sujet, la fédération Régions & Peuples solidaires a annoncé sa participation aux « assises des libertés locales » que le gouvernement doit organiser dans chaque région administrative entre octobre et décembre.



Photo Le Peuple breton

Militants de l'UDB et de Frankiz Breizh en Savoie, au cours de l'Université d'été de R.&Ps. Portant le gwen ha du, Rémy Beauto, du Bureau politique de l'UDB.

Ces « assises » seront inaugurées à Nantes le vendredi 18 octobre. La fédération R & Ps y sera pour présenter à la presse un document collectif qui regroupera les revendications des différents territoires (Alsace, Bretagne, Catalogne, Corse, Occitanie, Pays basque et Savoie).

L'agriculteur durable, un révolutionnaire ?

Notre ami Herri Le Borgne est poète. Et en français comme en breton, son verbe est volontiers lyrique. Bien différent en tout cas du discours économique dominant. Est-ce pour cela qu'il ne faut pas prendre très au sérieux son questionnement ?

(N.D.L.R.)

"Seul Mao a cru aux capacités révolutionnaires de la paysannerie",écrivait Loeiz Ar Bec dans "Les Bretons et leurs libertés". L'agriculteur durable (pas dans le sens galvaudé de L. Guyau) serait-il un révolutionnaire ? Il en sourirait peut-être et pourtant... Quelques traits évidents :



D.R.

Eleveur de porc bio expliquant ses techniques à des scolaires en visite à la ferme.

Il apparaît d'abord comme un résistant

Il fait face à tous : les marchands, les pressions, les modes, les voisins qui guettent la chute...Lui imperturbablement poursuit un objectif, un seul : du durable. Les chiens peuvent aboyer... il met à la porte marchands, coops, chimie, et chasse les vendeurs du Temple de l'agro-business.

Il est traceur de chemin : seul contre tous, David humble et fier berger contre Goliath encombré par son matériel. La force de David : celle du poignet et le coup d'œil, celui qui vise et vise juste, et n'a pour arme que la force de l'esprit. Sa cause : son pays, sa terre. Lui, l'agriculteur durable, son esprit c'est son projet, unique par définition : chaque sol est un cas, chaque mamelon, chaque vallée, chaque friche...

Libre par son projet unique, il se fout de l'opinion, des gros, des brailleurs qui occupent médias et autres ; il se fout de l'**avoir** parce qu'il **est** projet, identifié à son projet qui le tient à son sol et que le sol tient. Et la nature de son projet est un projet pour la nature et donc pour l'homme. Harmonie homme-nature...

Esprit libre, "parcelle d'Esprit tombée dans une tunique de peau", il rit, il rit du nombre de socs, du diamètre des pneus, de la longueur du maïs, du litrage par bête... Le concours, il connaît pas : les cons courent... sont anti-vie, dé-vient... lui ne court pas, et sachant que ses jours sont comptés, il prend le temps de les conter.(1)

Le clinquant, il ne connaît pas, la solitude du coureur de fond oui, même si sa visée est solidaire et éthique.

Son discours se fait chair

Vive l'herbe et le foin
Mais foin du verbiage, de la parlotte, des mots creux
Le discours se fait pâturage, vache, lait, veau, et le lait, chair du petit de l'homme.

Mais son discours est discours d'accompagnement du travail de la terre, musique d'accompagnement et non mot d'ordre du Commandeur ; son discours est discret, chuchotement et complicité, comme le ruisseau discret de la prairie : léger glouglou mais quelle efficacité chez ce miraculeux cadeau des entrailles du sol ! Qui écoute le ruisseau, la "rigole" de nos enfances ? Deux ruisseaux suffisent à son bonheur : celui de sa prairie, celui de sa femme.

Sa phrase est geste, épouse le sol, sent, suit ses vibrations, progresse avec. Sa phrase se fait palpation, tâtonnement, geste de l'amoureux pour que la terre devienne grosse de ce qu'elle a en elle.

Il touche
Il égrène
Il sent
Il hume l'humeur de l'humus.

Les sens étaient perdus (odorat, toucher, ouïe), il les retrouve. Retrouvant la chair de la terre, il retrouve sa propre chair et ces cadeaux extraordinaires, "ailés" dirait Homère, que sont les cinq sens.

Des sens au sens

Retrouvaille des **sens**, en particulier celui du **goût**. Goûte, goûte et tu verras si ce que je fais est goûté, a une saveur personnelle, est de quelque part.

Ce que tu goûtes est pain, viande, fromage... Ce que tu goûtes c'est aussi un pays, un terroir qui a sa propre grâce, son propre parfum qui enclenche la parole de découverte émerveillée.

Gatti le théâtreux voulait que le verbe habitât les banlieues... sa révolution à lui... pour que l'ouvrier existât. Le produit goûté que je fais, moi le bouseux, déclenche aussi le verbe : "Gast ! goutet eo !"...ma révolution à moi... Convergences banlieues-campagnes ? terrains du verbe, terrains où le verbe peut s'incarner, où il est urgent qu'il s'incarne !

Et plus tu goûtes, plus te dé-goûtent les artifices et les viols de la terre. Celle-ci est ronde comme un sein et ne supporte pas le viol.

Car les sens donnent sens : développe le goût, ton sens du goût du sens.

Et le sens ce n'est pas prendre, extraire, pressurer.

Mais servir.

Et le sens c'est l'harmonie produite de la terre à l'homme – de l'homme à la terre. Et le sens il ne le garde pas pour lui mais le transmet en Réseaux : ô Réseaux d'agriculture durable ! (R.A.D.)

Celui qui pense simultanément nature de la production et production de la nature n'accomplit-il pas le **pas** révolutionnaire ? L'harmonie homme-nature – dont rêvaient Marx et combien d'autres ! – est ici en train de s'opérer : harmonie **producteurs-produits-consommateurs de proximité.** O circuits courts, vous créez, vous créez du liant social.

Et le liant social n'est-il pas le contraire de la fracture sociale ? N'est-ce pas la révolution en marche : dans ce nouveau rapport homme-nature, dans ce nouveau rapport homme-homme ?

Herri AR BORGN

(1) Ces expressions " dé-vient... contons nos vies... principe de proximité" sont de Martine, Gilles, Armel du R.A.D. 56.

Guerre permanente

Il devient clair que le *11 septembre* est déjà devenu une date dont il n'est plus nécessaire de mentionner le millésime. L'événement ainsi mythifié deviendra bientôt – mais en pleine lumière, cette fois – ce qu'il est en fait depuis son origine : un alibi servant à justifier la volonté de puissance des Etats-Unis. Après avoir "délivré" l'Afghanistan, George Bush Jr rêve de faire ce que son père n'a osé faire en 1991 : liquider Saddam Hussein. On aurait grand tort de ne voir là qu'un règlement de dette ancienne pour solde de tout compte. Il s'agit bien plus d'une vision terrifiante du monde dont les racines ont près de soixante ans et qui n'est pas du seul fait de l'oncle Sam.

L'Administration Bush, celle qui se met en ordre de marche – pour ne pas dire de bataille – au début de l'année 2001, est, par sa composition, une "équipe" faite pour la guerre. De nombreux observateurs l'avaient souligné à l'époque. Ils étaient beaucoup moins nombreux à s'en souvenir huit mois plus tard quand nous étions tous devenus des Américains. S'il ne peut être question un seul instant d'édulcorer en quelque manière que ce soit l'horreur que constituèrent les attentats de New-York et Washington, il faut se rendre à l'évidence en reconnaissant qu'ils offraient aux Etats-Unis un prétexte inespéré. Désormais, toutes les actions menées à l'extérieur – mais aussi à l'intérieur – des Etats-Unis seront susceptibles de trouver leur légitimité dans la sacro-sainte date. Bien qu'aucune preuve sérieuse n'existe à ce jour du lien entre le régime irakien et les réseaux Ben Laden, c'est au nom du principe de guerre totale élaboré très vite après le 11 septembre 2001 qu'une nouvelle attaque de l'Irak est fortement envisagée.

Lors d'une telle offensive, le souci de ménager la population du pays sera beaucoup moins ardent qu'au moment de la campagne afghane. L'embargo qui affame les enfants irakiens depuis maintenant plus de dix années a démontré à l'envi l'insensibilité des opinions publiques occidentales. On peut y aller ! Les militaires américains sont fins prêts, que ce soit au plan de la doctrine géostratégique ou sur celui des armes à tester grandeur nature. La définition de la nouvelle ligne stratégique du Pentagone est sans ambiguïté aucune : elle donne à l'armée américaine le droit d'intervenir, au nom de la défense de la liberté, partout où celle-ci est menacée. Evidemment, c'est le justicier et lui seul qui détermine ce qu'est la liberté des autres et à quel moment elle est menacée. Pour ce qui est des armes, il sera tentant d'essayer la nouvelle bombe E. Mise au point à partir des techniques du four à micro-ondes, elle est d'ores et déjà considérée comme la bombe propre. Elle ne détruit rien d'autre que la vie en faisant monter à cinquante degrés la température du sang des personnes qui y sont exposées. L'avantage suprême, outre que toutes les infrastructures restent intactes, tient au fait que le théâtre de l'attaque n'est en rien contaminé et ainsi la santé des troupes de l'envahisseur-libérateur est préservée.

Cependant, on commet une erreur si l'on incrimine la politique américaine et seulement elle. Les Etats-Unis trouvent trop souvent des alliés, certes plus passifs que réellement actifs, pour qu'ils soient systématiquement présentés comme les seuls *va-t-en-guerre*. Il faut dénoncer la politique de ce pays sur le terrain des principes sans céder à la tentation de l'anti-américanisme si cher aux intellectuels français depuis cent cinquante ans. Souvenons-nous que dans les années 1930, des hommes tels que Georges Duhamel – souvent brillants par ailleurs – voyaient dans la société américaine, déjà fortement technicisée, la menace suprême pour le monde. Pendant qu'ils regardaient vers l'ouest, se forgeaient dans leur dos de terribles menaces qui très vite engloutirent l'Europe. Le péril n'est pas toujours lointain. Signalons que la France possède, elle aussi, la bombe E. La seule différence avec les Etats-Unis, peut-être, réside dans le fait qu'elle ne se cherche pas en permanence des ennemis. Pourtant, elle en aura demain si rien de tangible n'est fait pour remédier au déséquilibre de la planète. Et l'Europe ? Elle est honteusement faible. L'arrangement piteux qu'elle vient de passer avec les Etats-Unis à propos du tribunal pénal international (TPI) en dit très long sur l'impuissance politique du vieux continent. On est d'accord pour que les diplomates et soldats américains ne soient jamais traduits devant le TPI en raison d'une immunité que leur seul statut d'Américains leur confère ! Et George Bush de parler de liberté, de justice.

Le concept de guerre permanente ne signifie pas que les manifestations de la guerre sont permanentes mais que sa menace plane en permanence. Günter Anders, dans son ouvrage majeur intitulé *L'obsolescence de l'homme*, traduit en français cette année seulement[1], montre bien comment l'invention de la bombe atomique et son largage au-dessus de Hiroshima en août 1945 ont définitivement changé le rapport de l'homme au monde, donc la nature même du sens de l'humanité. En passant très vite du génocide voulu par les "industriels" de la "solution finale", au globocide potentiel que constitue la guerre atomique totale, l'homme sait qu'il détruira un jour l'humanité. La dissuasion par la détention de l'arme atomique n'est qu'un leurre pour le philosophe allemand. C'est probablement ce qu'avait compris le pilote de l'avion survolant Hiroshima. Il ne supporta pas d'être traité en héros, de ne pas être jugé pour ce qu'il considérait être sa culpabilité. Il devint voleur pour aller enfin en prison et fut envoyé à l'asile par l'armée. Un bel exemple de mauvaise conscience que beaucoup de nos hommes politiques devraient méditer. Il est vrai qu'ils ne pilotent que des stratégies hautement informatisées et télécommandées, pas des avions. Et George Bush Jr de dormir en paix.

Yann FIÉVET

1 – Günter Anders, *L'obsolescence de l'homme. L'âme humaine à l'époque de la seconde révolution industrielle* (tome 1), L'encyclopédie des nuisances, 2002. Espérons que le tome 2 sera bientôt disponible.

POBL VREIZH

Notre camarade Fanch Péru, sous le nom d'écrivain de Fañch Treger, a terminé le mois dernier une chronique commencée avec PB/PV de l'été 1985 ! Elle a donc duré 17 ans, sans jamais avoir été interrompue. Que Fañch Treger, soit ici remercié pour tout le (bon) breton qu'il a ainsi donné à nos lecteurs.

Le ministre de la Culture vient d'ailleurs de reconnaître l'importance de cette œuvre originale en décernant à F. Péru la distinction de Chevalier des Arts et Lettres pour l'ensemble de son œuvre en langue bretonne. Les services du ministère savaient-ils, ce faisant, que tous les textes de F. Treger parurent initialement dans nos colonnes avant d'être édités par « Skol Vreizh » ? L'honneur fait à F. Péru, rejaillit un peu sur notre titre...

Que nos lecteurs se rassurent : F. Treger reviendra bientôt.

La rédaction

AN DISTRO SKOL 2002

Degemeret ez eus bet **8.171** a skolidi eus ar skol vamm betek al lise gant an teir hentenn divyezhek, **2.768** gant Duwan (+6%), **2.944** gant Div Yezh (+11%) ha **2.459** gant Dihun (+15%). Evel warlene ez eus war-dro 800 a skolidi ouzhpenn er skolioù-se, ar pezh a laka ar c'hresk da 11% hevlene ha da 12,5% e 2001. Daougementet eo bet an niver a skolidi dindan ar pemp bloavezh diwezhañ. Pemp skol nevez a zo bet digoret d'an hentenn divyezhek en Deskadurezh Stad ha peder en Deskadurezh Katolik, an holl anezho e Breizh-Izel. Nac'het ez eus bet hevlene ivez digeriñ skolioù nevez dezhi e lec'hioù ma oa a-walc'h a vugale enskrivet.

Etre 10 ha 15% a gresk a zo bet gant niver a skolidi da geñver an div distro skol diwezhañ endra ma oa bet etre 15 hag 20% a gresk da geñver re ar pevar bloavezh diaraok. O vezañ ne vez implijet an hentennoù-se evit un tammig ouzhpenn 2% hepken eus ar boblañs war ar studi e e skolioù Breizh Izel, hag evit 1% anezhi e Breizh a-bezh, n'eo ket deut c'hoazh prantad an harz gant al lusk-se evidomp. Mirout a ra ar Stad koulskoude outañ da dizhout ul live kreñvoc'h rak ne zegemer ket Diwab diganti ar yalc'hadoù a vez ezhomm evit mont en-dro ha gouzañv a ra Div Yezh ha Dihun un diouer a gelennerien stummet.

Ar c'helaouiñ hag ar stummañ o faziañ

Lakaet ez eus bet ur stagadenn er c'hontrad Stad-Rannvro diwar-benn ar c'helenn divyezhek evit rediañ an Deskadurezh-Stad da respont da c'houlenn ar familhoù goude bezañ roet dezho da c'houzout petra eo an hentenn-se ha petra a zegas d'ar vugale. Asantet ez eus bet gant Akademiezh Roazhon stummañ 250 a gelennerien dindan pemp bloaz a-benn terriñ da ezhommoù an teir hentenn. N'eo ket bet graet ganti ar c'helaouiñ e oa karget d'ober daoust ma 'z eo eus ar pouezusañ evit lakaat ar seurt klasoù da greskiñ ha ne oa ket bet posubl stummañ 50 a gelennerien dindan un nebeud mizioù evit terriñ da ezhommoù an distro skol-mañ. Anat eo koulskoude ne vo ket graet ar c'helaouiñ evit ar bloavezhioù dazont keit ha ne vo ket a-walc'h a gelennerien evit respont da gresk ar goulennoù a zegasfe ur bruderezh efedus. Chom a ra eta stummadur ar gelennrien al labour mallusañ d'ober evit diorren ar c'helenn e brezhoneg.

Emañ ar yezhoù maez al lezenn

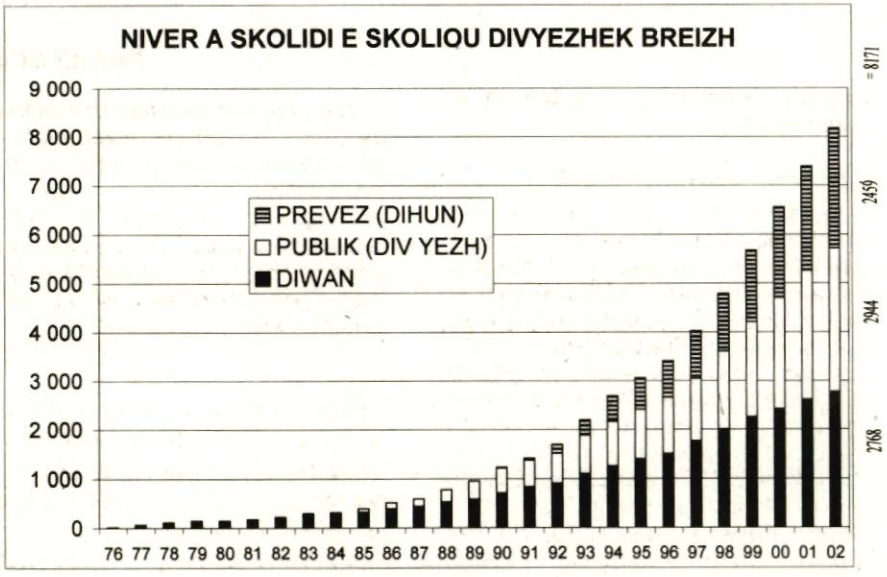
En abeg d'ar mellad daou eus bonreizh Bro-C'hall a ra eus ar galleg yezh nemeti ar Republik ez eus bet embannet gant Kuzul ar Vonreizh hag ar C'huzul-Stad, ne vezer aotreet da implij yezhoù all er skolioù publik nemet pa vezer oc'h ober kentelioù war ar yezhoù-se, daoust ma oa un ali kontrol gant ministr an Deskadurezh-Stad. Abalamour da-se ne c'hell ket Diwan bezañ enframmet er servij publik. Evit ar memes abeg, daoust n'eo ket bet goulennet c'hoazh, e rankfe bezañ difennet kelenn ar jedoniezh, an Istor pe n'eus forzh peseurt danvez all e brezhoneg, war-bouez ar yezh-se evel-just, e klasoù divyezhek an Deskadurezh-Stad, pe hen ober en ur yezh all eus Europa evel ma vez graet er c'hlasoù europat digoret e Bro C'hall. Emañ eta implij ar yezhoù rannvroel hag estren maez al lezenn er Stad C'hall. Endra ma ro Aljeria ur statud a yezh ofisiel d'an tamazigheg, yezh ar Verbered, hag endra ma ro Bro Durki gwirioù sevenadurel d'ar Gurded, e nac'h dalc'hmat Bro-C'hall he liested.

Kemmañ ar vonreizh c'hall, kadarnañ Karta Europa ar yezhoù rannvroel pe bihanniverek ha lakaat da zoujañ da wirioù sevenadurel pobl Vreizh a zo div oberenn bolitikel a-bouez, hag o seizh gwellañ a raio stourmerien an U.D.B evit seveniñ anezho.

Morvan JIKEL

●

La rentrée scolaire «bretonnante» a concerné, en 2002, 8.171 élèves. Mais l'information des familles n'a pas eu lieu, ni la formation des maîtres, conditions pourtant essentielles au développement en breton. Et cette langue attend toujours un statut.

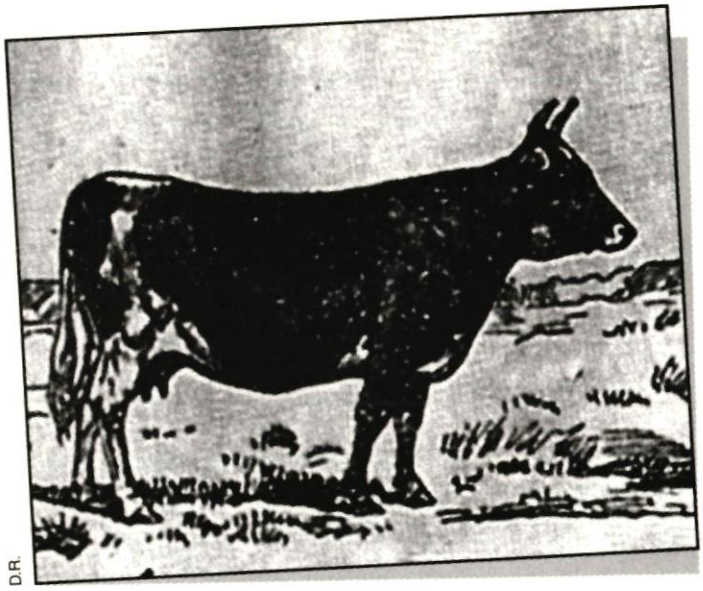


HOR GLAD BEV
Gouennoù saout ar vro

Aet e oa gouennoù saout ar vro war an diskar da geñver ar bloavezhioù hanter-kant pa oa tu neuze da sevel gouennoù sinac'hoc'h o bouzelloù dre ma oa bet trempet ha temzet an douar evit gounit ar boued a zeree ouzh ar seurt chatal. Emsavoc'h e oa sevel re bro Friz evit produiñ laezh diwar neuze. Ouzhpenn ugent vloaz 'zo ez eus bet roet lañs d'ur steuñv saveteiñ* evit gouennoù saout ar vro pa oa deut anat da lod skiantourien eus an INRA, e ranked derc'hel ar gouennoù lec'hel pa c'hellfe o ferzh mat bezañ lakaet da dalvezout deiz pe zeiz. Estreget arguzennoù ekonomikel a zo da implij evit kenderc'hel da sevel al loened-se. Lodennoù eus glad ar vro int evel straedoù kozh Lokorn pe iliz-veur Kemper hag abalamour d'an dra-se e ranker dreist-holl ober ar pezh a zo ret evit mirout outo da vont da get.

Gouenn ar saout brizh du breton eo an hini vrudetañ eus ar gouennoù-se. Panevet youl taliñ un nebeud saverien chatal e vefe bet echu ganti moarvat rak e fin ar bloavezhioù tri-ugent ne chome nemet un nebeud gounideien gozh eus takadoù paour evit kenderc'hel da lakaat ar seurt saout da beuriñ en o farkeier. Troet e oa bet kein d'ar ouenn-se pa oa re vihan he zirvi evit pourvezañ efedus ur marc'had a gane ar c'hig warnañ. Koulskoude e voe implijet sper tirvi brizh du breton gant lod evit annoarezed gouennoù all dre ne oa ket ken risklus an hal kentañ da heul un hevelep paradur. Lakaat a reas ar steuñv saveteiñ o niver da greskiñ adarre, dreist-holl e departamant ar Mor-Bihan. E 1995 e oa en atantoù ar vro 650 a bennoù saout eus ar seurt-se, 30% a annoarezed en o zouesk, hag e oa 131 a saverien chatal oc'h ober war o zro. Pemp bloaz pelloc'h e oant ouzhpenn 200 o sevel saout brizh du breton ha kontañ a reer ouzhpenn 1000 a bennoù saout en o atantoù. Chom a ra eus ar bihanañ un hevelep tropellad er vro koulskoude pa geñverier gant hini ar saout a orin frizat a ya tost d'ur milion a bennoù chatal d'ober anezhañ ha pa geñverier gant re an dekvadoù paseet: 430.000 e oant e 1960, 70.000 e 1969, 24.000 e 1974.

Ur seurt saout gwenn ha du, kornek sonn ha mentet dister a zo eus ar ouenn-se, etre 350 kg evit ar buoc'hed hag etre 350 ha 700 kg evit an tirvi. O vezañ int ket gouest d'en em ober diouzh peurvanoù a-bep seurt, n'int ket saout diaes da voueta. Produet e vez ganto dre galz, ul laezh mat evit fardañ amann. Ur si a zo gant lod anezho koulskoude. Ken gwevn e vezont ken e teuont a-benn d'en em zenañ. Broioù all a c'hellfe hon harpañ da lakaat ar ouenn-se da adkavout ul lodenn eus he nerzh kollet, broioù paour o douareier a c'hellfe bezañ dedennet gant un hevelep loen gouest da beuriñ ar strouezhegi.



D.R.

Ar saout brizh du breton.

Gouennoù diasur o dazont

Diasuroc'h e oa an dazont evit gouennoù all ar vro, evel saout bro an Naoned, ur seurt saout doareet evit bevañ er c'hornadoù gleborek evel ar Vrier lec'h ma vezent implijet evel loened tret-karr. Efedus e voe ar steuñv savetiñ evit ar ouenn-se ivez. E 1989 ne chome nemet 17 a labourerien douar o sevel saout eus ar seurt-se ha ne oa en tropellad-se nemet 56 buoc'h ha 4 tarv. E 1998 e veze kavet saout bro an Naoned e 38 atant ha kontañ a reer e tropellad ar bloaziad-se 204 buoc'h ha 16 tarv. Ken diasur all e veze dazont saout melen bro Leon, ur ouenn a veze kavet dreist-holl e bro Dreger evit echuiñ. Tennañ a ra kalz da ouenn Gwernenez. Pourchas a ra saout melen bro Leon ul laezh mat d'ober amann evel ar saout brizh du breton. Chom a rae 25.000 a bennoù saout eus ar seurt-se e 1958. Darbet e voe d'ar ouenn mont da get rak ne chome mui nemet 30 buoc'h e derou ar bloavezhioù pevar-ugent. Kontañ a reer bremañ 163 anezho lakaet da beuriñ e 42 atant.

Ur ouenn a zo aet da get siwazh, hini saout du Gwengamp er bloavezhioù hanter-kant. Soñjal a ra da lod ez eus chomet bev ur skourr eus ar ouenn-se e Kanada lec'h ma vez kavet ur seurt saout o tennañ d'ar ouenn aet da get en hor bro: ar saout kanadian kozh, diskennidi saout deut eus Breizh e-kerz ar XVIIvet kantved. Ur ouenn all a zo aet rouez pa oa bet kaset o buoc'hed da dirvi frizat, ar saout arvoriat, saout ruz o blev ho peus gwelet moarvat kalz anezho o peuriñ en hor parkeier ma n'oc'h ket re yaouank. E derou ar bloavezhioù pevar-ugent ne chome nemet 47 buoc'h ha 4 tarv eus ar seurt-se. Div wech muioc'h int hiziv an deiz. Savet e oa bet e-kerz an XIXvet kantved dre veskañ meur a seurt saout: re Durham, re velen bro Leon ha re vrizh ruz breton (anezhi ur seurt saout aet da get bremañ). Meur a ouenn a zo aet da get e Breizh moarvat. N'ouzer ker siwazh pere rak n'eo ket bet miret korfoù eskern ar seurtoù saout a veze kavet en hor bro ouzhpenn daou c'hant vloaz 'zo.

Paol AR MEUR

**N'eo ket aes saveteiñ ur ouenn pa ne chom nemet un niver dister a bennoù chatal. Ret eo taliñ ouzh ar c'hudennoù degaset gant ar genwaderezh ha kavout ur mod da strewiñ an tropellad rak anat eo e vefe drastus kenañ ur c'hleñved red ma vefe holl izili ar ouenn da saveteiñ o vevañ er memes atant.*

●

Quel avenir pour les races bovines bretonnes? Nous devons défendre ce patrimoine national vivant que la recherche de la rentabilité économique rapide condamne.

Pep tra e brezhoneg



Ur sapre labour a zo bet kinniget deomp gant Jean Marot, kelenner matematikoù e Skol-Veur Brest, ***"Geriadur ar matematikoù. Dictionnaire multilingue des mathématiques"***, ur pikol levr, 356 pajenn. Ouzhpenn ur geriadur eo : menozioù Jean Marot ! Hag a-du emaon gant e spered. 50 pajenn war baseal 350 a zo e galleg. *"Le but du présent dictionnaire est d'amorcer une réflexion globale dans le domaine des mathématiques, et aussi de proposer un vocabulaire qui ne soit pas en rupture avec celui des autres langues."*

N'eus forzh piv, dedennet gant ar brezhoneg, a vo mat-tre dezhañ lenn an hanter-kant pajenn e galleg. Da skouer ar "Préface", savet gant Philippe Carbonne, kelenner e Skol-veur Toloza III, bet prezidant Institut d'estudis occitans. *"L'Occitan que je suis est un peu jaloux de la Bretagne"*. Hag ivez,*"Bref aperçu de l'histoire des mathématiques"*, *"Quel vocabulaire breton pour les mathématiques"*, ha dreist-holl,"*Justifications des choix importants"* (27 pajenn !)

Da c'houde e vo kavet ar *Geriadur* A-Z, gant meur a skouer, liesyezhek evit gwir, galleg, saozneg, alamaneg, rusianeg. Da heul ur bern titouroù : Pris Nobel, matetikourion, geriaoueg galleg-brezhoneg. Hag, evel just, *"Bibliografiezh"*.

Dedennus-tre eo ar pennad, *"Un mot sur la numération en breton"*. An anv, zoken mil, milion, miliard o vezañ lakaet goude an unanenn, *"Pemp bugel warn-ugent"*. *"Il semble difficile de conserver dans l'enseignement des sciences cette façon de faire, essentiellement pour des raisons pédagogiques"*. Gwelloc'h eo evit Jean Marot lavar *"ugent pemp bugel!"*. Ur gudenn dirouestellet gant ar c'hembraeg. Met gant gericù nevez, *dau ddeg* evit ugent, tri ddeg evit tregont, h.a. Un doare implijet e sanskrit ha gant meur a yezh eus Bro-Indez hag ar sav-heol pellañ. (Hag en esperanteg, dudek, tridek, h.a.).

Bez' ez eus gerioù "etrevroadel". Koulz implij anezho. Perak chimikaat hor yezh ? Koulz *"parallel"*, implijet e saozneg, alamaneg ha rusianeg ha *"stur"* pe *henstur*, ijinet a-raok ar brezel diwezhañ.

Mat e vefe evit *Skol Vreizh* moulañ an hanter-kant pajennad kentañ e stumm ul levrig, *"Quel vocabulaire breton pour les mathématiques ?"*

Aesoc'h e vije bet kompren doare al levr tev-mañ, ma vije bet lakaet en dibenn pe en derou, un *"table des matières"* !

◆

Er bloavezh 1996 e oa bet c'hoariet, peder gwech, dre bourk Sant-Riwal ur pezh-c'hoari savet gant Goulc'han Kervella. C'hoariet e oa bet gant *Strollad ar Vro Bagan*, evel just, ha gant bugale Skol divyezhek Sant Riwal, Skol Diwan Koumana, Skolaj Koumana. Brav-kenañ e oa bet. Embannet eo bet nevez 'zo, un tammig astennet ar skrid evit al levr, ***"Tro Sant-Riwal"***. Plijadur zo bet ganimp oc'h adkavout Anatol ar Braz, deut da bourmen e Sant Riwal, ha kouezet gant Veig Ricou, ar pilhaouer. Ha traoù da gontañ.



Traoù farsus ! Ur skol publik savet dre ijin an Aotrou Person... ha deut da vezañ, pa oa serret, kentañ skol divyezhek Breizh.

◆

"***Bara Gwin***" a zo ur gelaouenn nevez e brezhoneg, unan a c'hiz nevez. Doare *Yod Kerc'h*, gwechall. *"Dirollet, divergont, destroy"*. A bep seurt a vo kavet, 16 pajenn, bep tri miz. Buan e vo lennet. Gant plijadur. Daoust d'ar bajenn gentañ, *"in bed with Goulwena, plac'h Frañs 3 Breizh he deus kontet deomp tout"* n'eo ket an niverenn-mañ ken gros!...

Titloù all: Loft story e Kembre. Merc'heta ha paotreta er festoù-noz. Sex, chistr, ha gavotenn...

Nemet bep tri miz? Gant an Tad Nedeleg e teuio an eil niverenn!

Glaoda MILLOUR

MAROT Jean. *Geriadur ar matematikoù.* 356 p. 27 euro.*Skol Vreizh*, Montroulez.

KERVELLA Goulc'han. *Tro Sant Riwal.* 98 p. *Ar Skol Vrezoneg.*

BARA GWIN. 80 straed Massillon, 29200 Brest. Koumanant bloaz 12 euro.

AL LIAMM

Niverenn 333


D.R.

An niverenn-mañ, hini an hañv, a zo unan ispisial o kinnig lodenn gentañ eñvorennoù Reun ar C'halan dindan an talbenn "War hentoù an tremened".

Bet ganet e Kastellnevez-ar-Faou e oa bet an daneveller, ez-yaouank, teoget gant ar paper moulet ha tuet da lenn kalz. Prientet en doa e-pad ar brezel konstrivadeg Skol ofiserien Saint-Cyr e Brest ha kendalc'het en doa gant e studioù e Roazhon.

Darempredoù en doa endev e 1943 gant ar Resistañs, met ne voe galvet e-barzh nemet en nevezamzer 1944. Echu ar brezel e Bro-C'hall e heulias kelennadurezh Skol Cherchell-Saint-Cyr e Bro-Aljeri ha deuet da is-letanant e voe kaset goude-se da Vro-Alamagn. Re niverus oa an dud en arme neuze hag e asantas bezañ disoudardet.

An daneveller a oa aet e dad d'ar Stadoù Unanet e 1928, e vamm e 1935 hag e c'hoar e derou 1946. Bloaz goude, ez eas ivez en tu all d'ar mor da gaout e familh.

A-hed daou-ugent pajenn bennak e kont Reun ar C'halan darvoudoù ar bloavezhioù kentañ a dremenas er c'hevandir nevez. Chañs en doe da vont diouzhtu da skoazeller e Skol-Veur Yale. Klokaet gantañ e studioù a-hed pemp bloaz e teuas da gelenner hag en em stalias da vat er Stadoù Unanet.

Dedennus eo an dezrevell, fonnus eo darvoudoù buhez ar skrivagner, dilu hag oberiant-kenañ, bras e c'hoant-deskiñ. Souezhus eo e blanedenn, gant e dud kozh o sevel anezhañ, ar perzh a gemeras er Resistañs, e zaou vloavezh evel soudard, ar berzh a reas buan en Amerika.

Plijus eo doare an daneveller da sellout ouzh an traoù, ouzh an Emsav, ouzh ar bed. Dilorc'h e chom daoust d'e zeskamant bras. Setu m'en deus al lenner mall bras da genderc'hel da vont gant an oberour war hentoù an tremened. (Al Liamm, koumanant-bruderezh 25 euros, da gas, war anv ar gelaouenn, da G/Kuzul ar Brezhoneg, straed Louzaouenn an Hañv, 22300 Lannuon.

Marzhin GROGENNEG

Galice : le Jour de la Patrie

Chaque année le Jour de la Patrie est célébré le 25 juillet, jour de la Saint-Jacques, à Saint-Jacques-de-Compostelle, capitale de la Galice. L'UDB y était cette année représentée à l'invitation du Bloque nationalista gallego (Bloc nationaliste galicien).



Photo Le Peuple breton

Rassemblés sous le slogan "Plus de Galice pour être dans le monde", les participants du Jour de la Patrie étaient des milliers à Saint-Jacques-de-Compostelle.

Un front démocratique et progressiste

Pour le BNG, la Galice est une nation qui a droit à l'autodétermination, le peuple galicien devant aboutir au plein exercice de la souveraineté nationale. Il agit, selon des modalités démocratiques, pour défendre les intérêts du peuple, liquider les monopoles et mettre fin aux relations de dépendance de type colonial à l'intérieur de l'Espagne. Le BNG, organisation anti-impérialiste, agit pour la solidarité internationale, pour la paix mondiale et le désarmement.

Dans le domaine social, le BNG entend agir pour le bien-être du peuple, lui restituer le pouvoir de décision sur ses ressources et son activité économique, par le contrôle de la politique de formation et d'investissement, par des mesures de nationalisation et de socialisation des ressources énergétiques. Il se donne pour but de développer et de moderniser l'agriculture et la pêche, d'industrialiser le pays et d'aménager son territoire en fonction de l'intérêt social. Il veut instaurer un service national de santé gratuit pour tous, il défend un modèle d'enseignement laïc, étatique et "coéducatif". Il entend rendre normale l'utilisation du galicien et en faire la langue de la Galice.

Des progrès importants

L'audience du BNG s'est fortement accrue depuis sa création, en raison de l'élargissement du Bloc et surtout de son action politique face à un pouvoir conservateur exercé en Galice par Fraga Iribarne, ancien ministre de Franco.

Aux élections au Congrès des Députés, le BNG est passé de 27.000 voix en 1986 à 220.000 (13 % des voix) en 1996 où il obtient deux sièges. En 2000, il recueille 302.000 voix, trois sièges de députés et un siège de sénateur.

Aux élections au parlement de Galice, les progrès sont très importants. En 1985, le BNG a un seul élu avec 52.000 voix : en 1989, avec 105.000 et 3 élus, il devient la troisième force politique et peut constituer un groupe parlementaire ; il a 270.000 voix et 13 élus en 1993, devient dans les villes la deuxième force politique après le Parti populaire (Droite) ; en 1997 avec 395.000 voix (24,7 % des voix), il a 18 élus ; en 2001, il en a 17 avec 23,3 % des votes.

Aux municipales, il passe de 49.000 voix en 1983, à 107.000 en 1991, à 208.000 en 1995 ; en 1999, il obtient 290.000 voix, 585 sièges de conseillers. Il est majoritaire à Vigo, Pontevedra et au Ferrol, participe à une coalition majoritaire avec le PS de Galice-PSOE à Lugo et à Saint-Jacques-de-Compostelle.

Enfin aux élections européennes, il passe de 45.000 voix en 1987, à 131.000 en 1994 et à 332.000 en 1999 où il obtient au Parlement européen un siège de député, un des dix élus du PDPE-ALE.

Le Jour de la Patrie

Comme tous les ans donc, a été célébrée le 25 juillet le Jour de la Patrie. Il a été marqué par un imposant défilé et un meeting qui ont rassemblé environ 25.000 personnes et auxquels ont participé des invités venus des autres communautés de l'Etat espagnol (Bloc nationaliste valencien, Convergence démocratique de Catalogne, Union démocratique de Catalogne, Gauche républicaine de Catalogne, Eusko Alkartasuna, Parti nationaliste basque, Union majorquine, Parti socialiste de Majorque-Entente nationaliste) ; il y avait également des représentants du Bloc de gauche galicien et du Parti de Bierzo, une région limitrophe de la Galice. D'autres partis, membres du PDPE, non issus de l'Etat espagnol, étaient représentés : le Parti sarde d'action et l'UDB. Enfin, il y avait une délégation du Front Polisario, la présence du Consul de Cuba en Galice (de nombreux Galiciens ont émigré à Cuba, dont le père de Fidel Castro) et d'un représentant du Parti communiste portugais.

Cette année, le Jour de la Patrie était placé sous le slogan "Plus de Galice pour être dans le monde". C'est là un refus d'un repli nationaliste et une façon de répondre à la globalisation. "En défendant la Galice nous défendons l'Humanité" a déclaré un organe du BNG.

Dans son discours, Xosé Manuel Beira Torrado, porte-parole du BNG au niveau national et au parlement de Galice a rappelé que le BNG est dans l'opposition parce qu'il est nationaliste et progressiste et qu'il propose une alternative à l'idéologie et à la pratique réactionnaire "aznaristes". Il a mis en avant la défense de thèmes d'Etat pour la Galice : enseignements universitaire et recherche, pêche et industries liées à la mer, défense des compétences attribuées à la Galice par le Statut d'autonomie de 1981, expression de la Galice dans les organismes de décision de l'Union européenne. Il a rappelé que le BNG est en première ligne pour la défense des services sociaux, aux antipodes de la conception de l'"aide sociale" du PP. Il s'est déclaré prêt "à travailler dans le dialogue de tous et entre tous".

Souhaitons plein succès au BNG pour prendre bientôt la direction du gouvernement autonome de la Galice !

Y.J.

Guy Cabort-Masson : un grand militant martiniquais

Guy Cabort-Masson est mort de maladie le 27 mars dernier à l'âge de 65 ans. Il a été un militant anti-colonialiste comme un militant de la cause martiniquaise. *"C'est un homme véritablement exceptionnel"*, (selon son compatriote Alex Ferdinand), qui s'en est allé récemment.

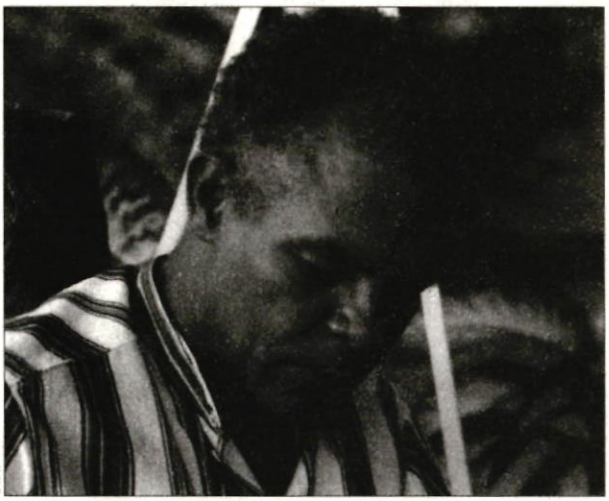
Un officier déserteur

Il est né à Saint Joseph en Martinique en juin 1937. Après une enfance pauvre, il est au lycée Schoelcher à Fort-de-France un lycéen brillant malgré ses aspects nonchalants. A l'issue de la Seconde il réussit le concours d'entrée à l'Ecole normale d'instituteurs. Puis il entre à Saint-Cyr-Coëtquidan, en sort lieutenant. Envoyé en Algérie en 1961, il refuse la "guerre coloniale" et déserte pour rejoindre le F.L.N., en même temps que d'autres compatriotes antillais (le Martiniquais Daniel Blérald qui prendra comme nom celui de l'esclave haïtien insurgé Boukman et les Guadeloupéens Roland Thésauros et Sonny Rupaire), car, dit-il, *"le véritable ennemi c'est le béké milliardaire pour qui je risque ma vie"*. Déjà, son compatriote martiniquais Frantz Fanon, médecin, a rejoint le F.L.N., avant d'écrire son célèbre livre, *"Les Damnés de la Terre"*.

L'avocat Marcel Manville, du Front Antillo-Guyanais, les fait passer d'abord au Maroc, puis en Algérie. Guy Cabort, en tant qu'officier déserteur, est condamné par contumace à vingt ans d'emprisonnement. En 1962, l'indépendance conquise, le nouvel Etat algérien lui attribue un poste d'instituteur. Mais il pense surtout à la Martinique, où il se rend clandestinement en 1967 (après un voyage clandestin à Paris) ; recherché pour désertion, c'est à un Breton, qui l'a officiellement reconnu, lui permettant d'utiliser cette identité pour échapper à la police française, qu'il doit son deuxième patronyme, accolé en signe d'hommage à son nom d'origine.

Un militant nationaliste

En 1968, amnistié, il suit à la Sorbonne les cours de sociologie, discipline dans laquelle il est licencié. C'est lors de ce séjour à Paris qu'il crée avec Alex Ferdinand le drapeau martiniquais rouge-vert-noir, bannière reprise ensuite par le Modemas (Mouvement des démocrates et des écologistes pour une Martinique souveraine). Il rentre ensuite définitivement dans son pays. Vivant alors difficilement, il crée le journal *"En avant"* où il diffuse les idées marxistes. Il est également en 1970 le fondateur du MNLM (Mouvement national pour la libération de la Martinique. Comme d'autres militants anti-colonialistes poursuivis il est embauché à la mairie de Fort-de-France dirigée par Aimé Césaire. Il ne ménage pas ses critiques contre les responsables de la ville et est menacé de licenciement. Après une rencontre avec les responsables municipaux, la mesure est annulée et il est nommé comme professeur de lettres à l'Association martiniquaise d'éducation populaire, dont il va être aussi le directeur. L'A.M.E.P. est depuis devenue un monument dans le domaine de l'éducation à la Martinique. Pourtant les autorités françaises ont lors de sa création essayé d'empêcher son ouverture, qui n'a été possible qu'après un procès où elle a été défendue par Me Manville. Dans son enseignement à l'A.M.E.P., Guy Cabort-Masson intègre la langue créole, ce qui est à l'époque révolutionnaire, afin d'offrir une seconde chance aux victimes de l'échec scolaire.



D.R.

Guy Cabort-Masson.

En 1974 il participe à la grève de Chalvet aux côtés des ouvriers agricoles de la banane (dont deux seront tués par l'armée française) et de Frantz Agasta. Ce conflit ouvre dans l'histoire syndicale de la Martinique une nouvelle période marquée par une compétition serrée avec la C.G.T.M. (qui va bientôt décliner ainsi que le P.C.M.), puis par la création en 1975, à laquelle il prend part avec F. Agasta, de la Centrale syndicale des travailleurs martiniquais. C'est également à ce moment-là qu'il participe à la création du journal *"La Voix du Peuple"*, avant d'animer le journal *"Simao"*, organe du Fronalima (Front national de libération de la Martinique). C'est alors qu'il va se mettre à écrire.

Essayiste et romancier

Il va d'abord publier de petits fascicules de vulgarisation des idées anti-colonialistes, indépendantistes et patriotiques, vendus à un prix modique. Il écrit ensuite des essais : *"Les indépendantistes face à eux-mêmes"* (1978), *"Les Martiniquais entre l'angoisse et l'espoir"* (1979) ; il collabore à *"La face cachée de la France aux Antilles"* (1980), avant d'écrire la *"Lettre à Aimé Césaire"* (1981). Il attaque sans réserve les "possédants dominants" dans le journal *"Le Naïf"* auquel il collabore, ce qui lui vaut de retentissants procès avant de publier *"Les puissances d'argent en Martinique : la caste béké"* (1981) dont une quatrième édition revue et réactualisée a été publiée en 2001. Puis ce seront *"Peuples noirs, peuples africains"* (1982), *"Histoire de la femme noire esclave américaine"* (1985) et plus tard *"Martinique, comportements et réalités, créolisation, assimilation et nationalisme"*, qui lui vaut en 1998 le Prix Frantz Fanon du nom de l'auteur, prématurément disparu, de *"Peau noire et masque blanc"*, dont son livre apparaît comme une continuation.

Guy Cabort-Masson est également l'auteur de plusieurs romans : *"La mangeoire mulâtre"* (1986), *"Pourrir ou martyr un peu"* (1987), *"La Passion de Raziéla"* (1989), *"Qui a tué le Béké de Trinité ?"* (1991). Son dernier écrit publié est le récit de son enfance, publié dans *"Une enfance outremer"* (2001), ensemble de textes écrits par des auteurs africains ou antillais, recueillis par Leïla Sebbar, sœur de sa dernière compagne. Il a conclu son récit en écrivant : *"Entrer dans un camp signifie que ses racines sont dans un autre précédent. Je savais que je ferais toujours partie du camp des damnés de la merde."*

Guy Cabort-Masson aura été un homme exigeant envers les autres comme envers lui-même. Ses propos ont pu faire peur à certains : *"Je n'ai jamais caché mon opinion vis-à-vis de la France impérialiste, ni caché que les urnes ne seront jamais le moyen de libération sérieuse"*, ce qui ne l'a pas empêché de déclarer aussi : *"il faut participer aux élections pour consolider la marge étroite de liberté d'expression"*, ni de dire en 1981 *"ne pouvant pas faire la révolution, faisons du réformisme. Cela veut dire essayons de voir ce que nous pouvons faire actuellement"*. En tout cas il laissera le souvenir d'un "patriote combattant de la Liberté". Comme l'a dit au lendemain de sa mort, son compagnon Alex Ferdinand, aujourd'hui directeur de Radyo Lévé Doubout Martinique, *"c'est lui qui a véritablement débroussaillé – j'allais dire désenkayé – les chemins de la théorie de l'indépendance en Martinique. Personne n'osait parler d'indépendance. Guy Cabort-Masson tout seul l'a fait."*

Y.J.

La Kabylie et la Catalogne se rencontrent à Barcelone

Sur une planète chaque jour plus globalisée, il est des initiatives qu'il convient de saluer, car elles permettent à des cultures de se rencontrer pour se découvrir, échanger, apprendre de l'autre et mettre fin à l'hégémonie de celles qui bénéficient des instruments d'Etat pour réduire les autres au stade de folklore ou de patrimoine.

C'est dans cette optique que s'est tenue la rencontre Kabylie-Catalogne les 13 et 14 septembre derniers à Barcelone.

L'idée, formulée il y a un peu plus d'un an lors d'une conversation entre M. Chaker de l'INALCO et M. Carod-Rovira, député et secrétaire général de l'Esquerra republicana de Catalunya, a abouti à ces journées qui ont réuni différents acteurs des sociétés civile et politique des deux rives de la Méditerranée, si proches et si éloignées pourtant.

Un agenda chargé

Plusieurs séances de travail ont permis de partager les expériences, d'analyser les situations et d'envisager l'avenir. Parmi les questions abordées, les Kabyles auront certainement suivi de très près la présentation par M. Huguet i Biosca, député au Parlement catalan, du système fiscal des autonomies et de la revendication pour la Catalogne d'un prélèvement inspiré du modèle basque. Une situation radicalement opposée à celle de la Kabylie soumise à un Etat, qui a hérité du jacobinisme français dénoncé par l'économiste Said Doumane. Il a défendu la viabilité de l'économie kabyle et dénoncé une politique algérienne qui confond modernisation et développement et s'est interrogé sur la logique de l'Etat qui, pour son propre intérêt stratégique, devrait admettre que « se priver de l'apport durable des forces sociales et des potentiels régionaux est la façon la plus sûre de scier la branche sur laquelle (il) est assis ». Mais il a rappelé aussi la nécessité d'associer ce développement de la Kabylie à la capacité de se doter, « dans un cadre largement décentralisé ou autonome, (...) de structures économiques efficaces ».

L'aspect linguistique a été l'un des points ayant suscité le plus de questions. La politique linguistique menée en Catalogne, tant d'un point de vue technique que politique, a été analysée par le linguiste Xavier Lamuela. Il s'est particulièrement attardé sur la standardisation de la langue tout en relevant les contradictions entre politiques institutionnelles et réalités sociales, fort différentes de celles des Berbères en général et des Kabyles en particulier. Ceux-ci ont mis en valeur le rôle du tissu associatif pour la promotion de la langue tamazight dans un vaste exposé de Mme Ahmed Zaid-Chertouk. Mais comme l'a fait remarquer une participante, c'est l'incapacité des Kabyles eux-mêmes à utiliser leur langue dans tous les contextes et de la réserver trop souvent à la sphère privée, à la différence de la Catalogne, qui est le premier frein à son développement. Des avancées se sont pourtant produites récemment. Ainsi M. Mehenni, porte-parole du Mouvement pour l'autonomie de la Kabylie, a indiqué qu'ils essayaient de faire leurs meetings et réunions en kabyle. On sait que le chemin de la ré-appropriation d'une langue est long mais pas impossible.

Internationalisation de la question tamazight et droits humains

Convaincu que la cause tamazight ne peut être résolue uniquement dans son cadre territorial, M. Ferkal, du Congrès mondial amazigh, a montré combien il est important de participer à de telles rencontres pour faire connaître à l'opinion internationale la situation et les revendications de la Kabylie. L'internationalisation permet de donner une visibilité, donc une existence à un peuple victime d'atteintes à ses droits économiques, sociaux et culturels et qui subit régulièrement des agressions contraires aux droits humains, comme l'a dénoncé Me Hannoun, avocat qui se bat pour la liberté d'expression et contre les emprisonnements arbitraires. Il a en outre fait part de ses craintes que le climat ne se durcisse dans les semaines à venir, à l'approche des élections municipales. C'est dans le but justement d'attirer les regards internationaux qu'a été rédigé et approuvé à sa demande un texte exigeant des autorités algériennes de mettre un terme à la répression et de respecter les droits du peuple kabyle.

Les représentants catalans ont apporté leur soutien à de telles démarches. La présence de la question catalane sur la scène internationale lors des négociations vers la transition démocratique de l'Etat espagnol a été un point-clé. Ils ont toutefois rappelé que ce combat n'est jamais définitif pour une plus large reconnaissance des droits politiques ou linguistiques à travers différentes campagnes de sensibilisation, auprès des autorités européennes par exemple, comme l'a illustré Jaume Renyer, professeur de droit et membre du Forum catalan pour le droit à l'autodétermination.

Vers la mise en place d'un observatoire...

Se rencontrer, échanger, débattre, c'est bien, mais ce n'est pas en quelques séances de travail qu'on fait le tour d'une si vaste question. C'est pourquoi les participants ont insisté sur l'importance de poursuivre la collaboration au-delà de ces journées. Ainsi, a-t-il été décidé de mettre en place un observatoire catalano-kabyle. Celui-ci donnera un cadre aux échanges culturels (participation au Forum universel des cultures en 2004), universitaires et économiques. Il contribuera à la promotion de la recherche (en particulier la politique linguistique), à la traduction et à l'édition d'ouvrages. Ce sera bien entendu un espace idéal pour la réflexion sur les droits des peuples sans Etats.

Ce lieu d'échanges aidera certainement à surmonter les vieux antagonismes et est appelé à être un point d'union entre deux identités méditerranéennes, vivant dans des contextes certes différents mais qui savent que la connaissance est la voie vers la reconnaissance, comme le soulignait Aureli Argemi, du Centre international Escarré pour les minorités ethniques et les nations sans état.

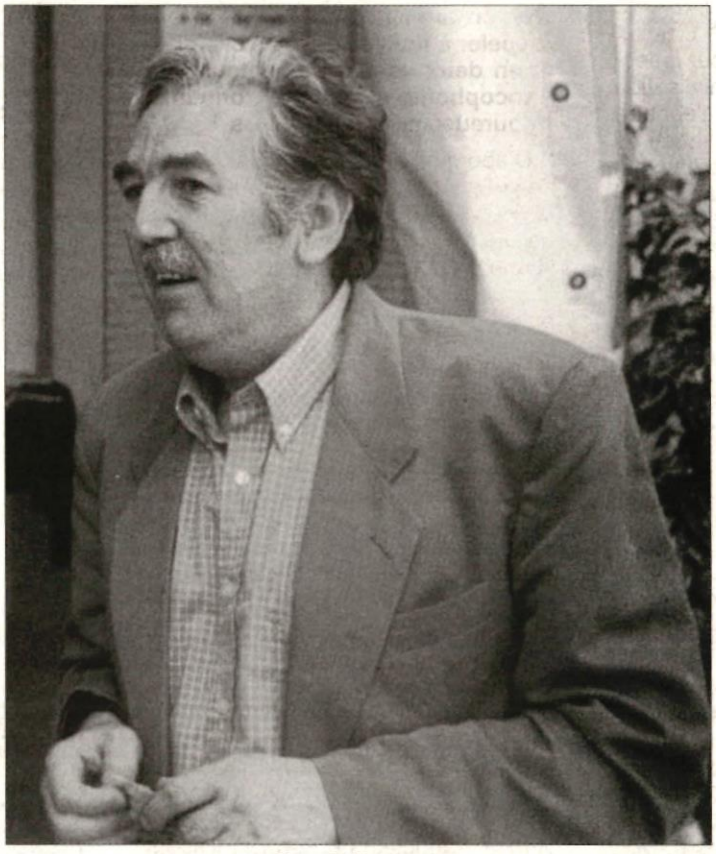
De notre correspondant
en Catalogne,
Philippe LIRIA

Au lendemain de la sortie du premier volume de son FRANCIS FAVEREAU

Francis, peux-tu pour les lecteurs du PB, te présenter rapidement ?

Volontiers, même si je connais bien des lecteurs. Je suis issu de la laïque républicaine. Comme quoi tout arrive. Après deux cours complémentaires, l'internat comme boursier au lycée de Saint-Malo, j'ai connu la fac des lettres place Hoche, où j'ai fait deux ans d'anglais. De retour d'une année d'assistanat en Grande-Bretagne en juillet 68 (j'avais vu la Sorbonne à la Pentecôte et acheté à Kerbrat au stand UDB dans la cour "Le poème du pays qui a faim" de paol quéinnec (sic), préfacé par Le Gallo), je m'intéressais déjà au breton par curiosité et j'ai alors suivi des stages et des cours facultatifs de P. Denez et L. Fleuriot (j'étais en maîtrise, ayant eu la licence en 68). Après un an comme M.A., j'ai eu le CAPES puis l'agrégation en 1970-1971. C'est alors que j'ai été nommé au lycée de Carhaix, mon premier "vœu". Il n'y avait pas de breton (sauf une heure au foyer assurée bénévolement par Albert Trévidic). J'ai alors mis en place des cours (avec l'aide de collègues comme Y. Remond ou Y. Oulc'hen), comme d'autres – souvent camarades UDB à l'époque – l'ont fait à Morlaix, Lannion, etc.

Heureusement, le breton s'est bien développé depuis à Carhaix. Après dix ans, j'ai obtenu en 1982 un des nouveaux "postes Mitterrand" (titulaires passant d'une autre matière au breton) pour rapprochement de conjoint à Guingamp. J'ai entamé, encouragé par Morvannou, un doctorat d'Etat avec Fleuriot (soutenu en 1984) et j'ai eu un poste de maître de conférences de breton à l'UHB en 1989. C'est à la demande de F. Morvannou (et J. Marot) que j'ai entrepris de publier mon dico en 1992. Il a fait des petits depuis (trois autres, après quatre rééditions). A présent, je suis professeur à Rennes 2 où je m'investis dans la recherche (Directeur du laboratoire – Equipe d'accueil – "Bretagne et pays celtiques", membre de l'Ecole doctorale...).



D.R.

Francis Favereau

Les volumes qui viennent de paraître sont le début d'un ouvrage colossal : on parle déjà du "Lagarde & Michard breton". Quelle était, au début du travail, ton idée de départ ?

Au départ, je pensais réaliser une anthologie bilingue en un volume, car je fais des cours de traduction (en licence, maîtrise, CAPES, après le DEUG). Je crois qu'il est normal d'offrir au public des productions qui, sans cela, restent confidentielles. Je l'ai fait pour mes cours de civilisation, puis de licence d'histoire ("Bretagne contemporaine" en 1993, à rééditer, car il est épuisé), ainsi que la grammaire (en 1997, d'après mes cours de CAPES à l'IUFM), après les dictionnaires. Mais quand on va aux sources, on découvre des trésors de toutes sortes, ce qui fait que c'est devenu petit à petit une anthologie en quatre volumes (en breton et en français).

Quel but anime ce travail ? Réaliser une anthologie la plus "neutre" possible ou présenter au public breton tes choix et tes jugements ?

Comme dit un auteur du début du siècle, *"an* neutralité *zo eur gaou"* (un mensonge), *dixit Fe' ha Breiz*. Impossible – est-ce souhaitable ? – d'être neutre ou objectif en littérature, affaire d'intimité, de passions, heureusement aussi de contradictions. C'est ce puzzle qui crée la pluralité, plus que l'énonciation ou la narratologie. Comme d'autres, je crois à une certaine subjectivité (assumée et revendiquée) dans nos études littéraires et même linguistiques.

Une précision : dans les textes cités, comment as-tu choisi l'orthographe bretonne ? As-tu respecté la première édition des œuvres, même si les auteurs eux-mêmes ont ensuite changé d'orthographe ?

Je m'en tiens à l'orthographe du livre imprimé. C'est la démarche scientifique, commode pour le vannetais du début du siècle, seule façon de ne pas froisser les éditeurs actuels, en respectant leur choix. La graphie est rarement le fait d'auteurs, mais d'éditeurs, qui sont militants culturels. Ce ne sont pas les auteurs qui changent la graphie, mais les éditeurs. Comme le dit A. Merser (ou R. Huon), beaucoup envoient le manuscrit dans une autre graphie. Jusque vers 1950, la graphie ne fait pas problème : le KLT est adaptable, comme le vannetais. Plusieurs écrivains publient dans diverses graphies (Langlais, Le Masson, Le Sausse) ou sont édités ainsi (Jaffrennou, Malmanche, Riou etc.). Après-guerre, citons J. Abasq / *Job Abasq*, ou Le Barzic / *ar Barzhig*.

"Anthologie de la littérature bretonne au XXe siècle" RÉPOND AU P.B.

Et des "udébistes" (Evenou, Kidna, Piriou ou encore Brusq, etc.). C'est le cas des principaux auteurs actuels : Y. Gerven, G. Kervella, F. Péru... Ce va-et-vient ne fait pas question, sauf pour savoir dans quel chapitre les classer. Et la variation est minime pour le lecteur. A l'heure d'une patrimonialisation souhaitable, y compris de l'écriture passée (pensons à des sites littéraires etc.), cela fait partie du patrimoine, comme le pressentait Hélias. Michel Tréguer me dit que ces "différences" ajoutent, en fait, au plaisir de lire.

Depuis quelque temps les historiens parlent du premier, du second, du troisième emsav. Compte tenu du chevauchement des vies, des actions et des œuvres des écrivains, n'est-ce pas trop artificiel, trop "universitaire" ?

Tout à fait . Pensons à Jaffrennou et à son aura entre les deux guerres. J'ai gardé Perrot pour l'entre-deux-guerres, car comment parler du fait qu'il fut abattu en 1943 en se calant sur la période 1914-1918 ? Elies-Abeozen, Drezen et Hemon ont publié l'essentiel de leur œuvre après la Libération, mais sont emblématiques de *Gwalarn*. Qui d'autre le serait ? Elies a peu publié dans la revue, sinon des traductions. Après-guerre, le Père *Medar* et V. Seité... – ou P. Denez dans un autre registre – s'inscrivent dans le sillage du second *emsav*. Mot douteux, utilisé par Taldir pour traduire un titre de 1912 : **La genèse d'un mouvement** / *Ginivelez eun emzao*. Or, comme l'écrit *Yeun ar Gow*, le très strict notaire de Pleyben, ce mot ne signifie qu'"avantage", "avantageux" (*emzao* ! : à l'aise, fastoche), surtout au comparatif (*emza(v)oc'h dit dont gant an tren* : tu as meilleur temps de venir en train). Quel quiproquo, en effet !

Une curiosité : dans quelle langue as-tu écrit la première version de ton anthologie, dont il faut rappeler à nos lecteurs qu'elle existe en deux versions d'éditeur, une francophone et une bretonnante, rigoureusement semblables ?

D'abord en français, le plus dur : les deux-tiers devaient être traduits. Mais le choix initial est fait en breton. Il y a une raison simple à cela : la critique littéraire est un genre jeune en breton. En m'y cantonnant, j'ai craint que le passage au français ne soit décalé par rapport à ce qui s'écrit au niveau universitaire. Puis, j'ai réécrit et non traduit la partie en breton.

La richesse et la variété des illustrations sont des qualités de ton œuvre qui ont tout de suite frappé les lecteurs : as-tu fait seul les recherches et les choix nécessaires ?

Je m'en charge, grâce aux revues et ouvrages disponibles avec l'aide de bibliothécaires (de breton et celtique à Rennes 2 et du CRBC, qui nous a bien aidés). J'ai eu des surprises, venant des archivistes des évêchés des trois diocèses. Certains auteurs n'ont pas laissé de trace (Jean Le Roux – 1863-1949 – professeur d'université, traducteur du ***Peredur*** **gallois** – Perceval – : son dossier est sorti des archives). Pour des auteurs dont les héritiers sont connus, j'ai été bien reçu. Puis J.L. Cloarec et JR. Le Quéau ont fait le choix définitif de mise en page. Le problème est que ce n'est parfois qu'après la parution que des descendants lointains (comme ceux de Filomena Kadoret – 1892-1923 – la couturière chantante de Bonen, qui enchanta A. Le Braz) se font connaître. La parution de l'ensemble en CD Rom permettra de récupérer tout cela.

Professeur, romancier, lexicographe, historien de la littérature : comment trouves-tu le temps d'accomplir toutes ces tâches ? Y a-t-il une vie de Favereau, en dehors du travail pour et par la langue bretonne ?

J'ai la chance de travailler vite, sans doute trop. Bien sûr, j'ai eu de multiples vies : Carhaix, Guingamp et Rennes. Je voyage pas mal, notamment pour les échanges "Socrates" (ex-"Erasmus") dans les pays celtiques, Allemagne, Belgique, Espagne (Pays basque et Catalogne), Hollande... ainsi qu'en Corse et ailleurs en France. J'aimerais retourner au Maroc, un pays que j'apprécie. Des "vies", oui : fils (jusqu'à la mort de ma mère en 1998), mari, gendre, père, frère, oncle (et grand-oncle), parrain... Et j'ai pas mal d'amis, de copains. J'essaie de suivre l'actualité, des Vieilles Charrues au théâtre. Et je m'efforce de me rendre disponible, d'abord pour les étudiants qui en demandent pas mal, surtout pour la recherche. Il est certain que c'est le temps qui manque le plus. Je ne me plains pas : quand on a la chance de travailler dans un domaine qui passionne, on est reconnaissant d'avoir toutes ces "vies".

Propos recueillis par
Ronan LEPROHON

Chaque mois depuis 1969

armor magazine

présente et commente
LA VIE BRETONNE
B.P. 419 - 22404 LAMBALLE CEDEX

Bulletin d'adhésion

Rejoignez l'UDB !

Nom .....

Prénom .....

Adresse .....

.....

.....

Signature

A adresser à UDB, BP 80722, 44007 Nantes cedex 01, avec un chèque de 24 euros minimum.

Un jour avec... L'Irlande



Photo Jean-Pierre Andrieux

Le trio de base du groupe.

Depuis un certain nombre d'années déjà, la musique irlandaise a su conquérir un large espace dans le milieu traditionnel en Bretagne, mais également en France. Ainsi plusieurs groupes ont vu le jour parmi lesquels Taxi Mauve, The Boys in the Gap ou Tonynara. Dernier né de cette génération montante, le groupe Sualtam. Le P.B. est allé enquêter pour découvrir qui se cache derrière ce nom mystérieux.

Des musiciens de sessions

Depuis longtemps déjà, chacun des membres du groupe baignait dans la musique irlandaise, au travers de sessions informelles ou de gigs dans la région de Rennes, en particulier au pub le Claddagh Inn. C'est d'ailleurs là que les musiciens à l'origine du groupe Sualtam ont fait connaissance à la fin des années 90.

Il y avait là Jérôme Nédelec qui avait commencé par jouer de la guitare blues. Puis en 94, il rencontre Roland Conq, musicien breton bien connu, qui l'initie à l'accord ouvert (open tuning). Très rapidement il se lie d'amitié avec des gens comme Loïc Blejean ou Yannig Hallory, qui pratiquent déjà la musique irlandaise avec succès.

Quelques années plus tard, toujours sur Rennes, Jérôme fait la connaissance de Ronan Blejean qui, lui, joue de l'accordéon diatonique en do/ré, un accordage spécifique à la musique irlandaise qui permet plus de possibilités techniques que l'accordage habituel en France, qui est en sol/do. *"Ronan joue très bien"* confie Jérôme Nédelec. *"C'est même l'un des rares musiciens en Bretagne qui maîtrise aussi bien l'accordéon en do/ré. Ronan fait également partie du groupe Darhaou"*. Ces deux compères font également la rencontre de Sylvain Barou, un tout jeune flûtiste (il n'a que 23 ans), qui a été l'élève de Jean-Michel Veillon. Et Sylvain joue aussi du uilleann pipes, notamment avec Denez Prigent.

Et donc ces trois amis avaient pris l'habitude de participer à de multiples sessions ensemble...

"Pourtant, tout a réellement commencé pour le groupe" avoue Jérôme, *"lors d'un festival de cinéma, Travelling, en mars 2001 à Rennes, dont le thème principal était l'Irlande. On nous avait demandé de faire un concert dans le cadre du festival, et c'est à l'issue de celui-ci que l'on a décidé de monter un trio de musique irlandaise. D'emblée on a voulu enregistrer un album. En effet, si la musique irlandaise est très présente et médiatisée en Bretagne, à l'inverse, elle est très peu enregistrée, même si quelques groupes s'y sont essayés avec succès. Nous, on avait envie, avec un album, de marquer un grand coup dès le début. Contrairement à ce qui se fait habituellement, nous voulions un disque pour nous aider à tourner"*.

Une Irlande authentique

Il faut bien l'avouer, pour des oreilles bretonnes, Sualtam, voilà un nom bien étrange. Jérôme nous en a expliqué la signification.

"Ce nom fait référence à la mythologie gaélique. Dans le cycle épique irlandais de Cuchulainn, le père de ce grand héros se nomme Sualtam. Comme ce nom, qui signifie nourricier, avait une belle sonorité en gaélique, nous l'avons tout de suite adopté pour baptiser notre jeune groupe".

En dépit du choix de ce nom gaélique, la pochette de l'album nous a pourtant semblé très éloignée de l'image que l'on peut se faire de l'Irlande.

"Cela relève d'un choix tout à fait réfléchi" poursuit Jérôme. *"Nous avons souhaité donner avant tout à notre album, un visuel qui nous plaisait vraiment, plutôt que de choisir, comme cela se fait trop souvent, un visuel irlandais, avec trèfles et pinte de guinness. Cette façon de faire, qui consiste à vouloir s'enfermer dans un certain style nous semblait beaucoup trop réductrice, et n'allait pas dans le sens de la démarche que l'on avait adoptée"*.

Une musique multiple et ancrée dans la tradition

Sualtam est un groupe qui propose de la musique traditionnelle irlandaise, mais jouée par des Bretons. Sur leur album on retrouve donc à la fois des reels, des jigs ou des hornpipes. Un répertoire instrumental assez varié. Mais il y a aussi des morceaux bretons.

"Nous avons tenu à enregistrer des airs bretons, parce que c'est aussi notre musique, celle que l'on joue et que l'on entend partout autour de nous. Le mélange des musiques irlandaises et bretonnes nous a donc paru naturel. De plus nous jouons les morceaux bretons à l'irlandaise, c'est-à-dire avec des tempos assez rapides, pas du tout ce qui se fait ici, où ce sont des airs à danser.

Et puis le clin d'œil" ajoute Jérôme amusé, *"c'est qu'on a fait appel à un ami Irlandais de Belfast, Paul Flynn, pour*

Sualtam : version bretonne

jouer du fiddle, mais sur les deux seuls morceaux bretons".

Les influences de Sualtam sont nombreuses et assez variées, puisqu'elles vont des incontournables Planxty et Bothy Band, à des musiciens comme le flûtiste Michael McGoldrick.

"Nous avons choisi de privilégier un contraste entre la musique traditionnelle d'aujourd'hui, telle qu'elle est jouée par des gens comme la violoniste irlando-américaine Liz Carroll, une musique vivante, très ouverte, et puis des groupes qui jouent de façon beaucoup plus arrangée, comme Lúnasa, une musique irlandaise beaucoup plus moderne.

Nous jouons donc une musique très variée, même si nos instruments restent très traditionnels. Nous n'avons pas de batterie ou de guitare électrique par exemple".

De fait, Sualtam fait essentiellement des reprises de morceaux traditionnels, mais ils réarrangent ceux-ci pour leur donner une couleur et des ambiances qui leur sont propres. Et de loin en loin se glissent quelques petites compositions personnelles.

En tant que Bretons, les membres de Sualtam ne revendiquent pas d'influence de style régional irlandais. Mais si l'on veut toutefois chercher une quelconque influence, ce serait plutôt vers l'Irlande du Nord qu'il faudrait porter son regard. Ils ont une façon de jouer très saccadée, très percussive, avec des tempos assez rapides et de nombreuses ornementations.

"Nous sommes comme des éponges" avoue Jérôme, *"on prend l'ensemble de la musique irlandaise, et l'on fait un melting pot, même si la façon de jouer de Belfast nous plaît bien. Les Irlandais disent de nous que l'on joue à la bretonne, à la continentale".*

Un point a également retenu notre attention, le fait que le groupe ne comprenne pas de joueur de fiddle. N'est-ce pas là un handicap pour un groupe de musique irlandaise ?

"Je ne crois pas" poursuit Jérôme. *"Ce n'est ni un choix, ni un handicap. D'une part, il y a peu de musiciens en Bretagne à jouer du fiddle irlandais, car ils jouent davantage avec la technique du violon que celle du fiddle. D'autre part, on n'avait pas de joueur de fiddle dans notre entourage. De plus l'association flûte et accordéon nous plaisait, car c'est un duo d'instruments qui se marie assez bien, mais qu'on ne voit pas très souvent".*

De même, pas de chanteur dans le groupe, hormis sur l'album, car les chanteurs qui maîtrisent parfaitement le répertoire irlandais ne sont pas légion en Bretagne.

Le premier album

Mais revenons à l'album qui vient de sortir. Le travail s'est tout d'abord centré sur le choix des morceaux. Les trois membres du groupe en possédant un stock assez important, il a fallu faire des choix, retenir ceux que l'on pouvait associer afin que l'ensemble soit harmonieux. Pour les musiciens, il importait que l'écoute de l'album colle au plus près avec le répertoire des concerts. Il y a donc des suites de reels et de jigs, mais aussi des associations de morceaux assez différents sur un même thème : marche, jig, polkas..., un peu de tout pour le plaisir de l'auditeur.

Quelques mots enfin sur les invités de l'album, puisque les membres de Sualtam ont tenu à s'entourer de quelques amis musiciens.

Premier d'entre eux par son implication, David "Hopi" Hopkins, joueur de bodhrán et de percussions diverses, originaire de Belfast mais vivant maintenant en Bretagne, et qui a participé en son temps à l'aventure Barzaz aux côtés de Yann-Fanch Kemener. C'est un musicien très doué, doté d'une très bonne oreille, qui a tellement apporté au groupe, qu'il s'est, depuis, joint à eux à part entière.

Il y a également Erwan Volant, un bassiste de renom en Bretagne, qui joue avec Carré Manchot et a participé à la création Azeliz Iza, montée par le Bagad Kemper. Paul Flynn, joueur de fiddle de Belfast. Brendan Ring au uilleann pipes, un Irlandais de Bretagne, plusieurs fois champion "All Ireland". Et puis Jo Van Bouwel une chanteuse flamande de Belgique, qui chante merveilleusement bien. Et il convient aussi de citer Etienne Callac, qui joue maintenant avec le groupe, un bassiste issu du jazz breton qui a joué un moment avec Jacques Pellen, et œuvre au sein du Guichen Quartet.

Après s'être produit dans différents festivals durant l'été, notamment en Bretagne et en Suisse, le groupe Sualtam espère développer ses concerts un peu partout en Europe, et pourquoi pas, un jour ou l'autre, en Irlande. Ce qui serait, ma foi, une belle reconnaissance du travail accompli.

Philippe COUSIN

SUALTAM - Irish Music.

(Epona CO 01/08 - contact@sualtam.com - L'Autre Distribution.)



La musique irlandaise est décidément en vogue dans tout l'hexagone, et en Bretagne en particulier. Derniers nés de cette déferlante, le groupe rennais Sualtam, formé autour d'un trio de musiciens de sessions, Jérôme Nédelec, Sylvain Barou et Ronan Bléjean.

Pour le présent album ils se sont adjoints les services de quelques pointures de la musique irlandaise, ce qui donne, il faut le dire, un album qui n'a rien à envier à ceux des musiciens insulaires eux-mêmes.

Leur musique, tout en restant dans un répertoire somme toute traditionnel, se révèle puissante, "pêchue", avec une couleur et une orchestration modernes, jouée par des professionnels qui maîtrisent parfaitement le répertoire de nos cousins celtes.

Une majorité de reels donc, mais aussi des jigs, polkas, highlands, slides, marches, ainsi que deux chansons magnifiques (ah la voix de Jo Van Bouwel !). Et enfin, pour rappeler que l'on est en Bretagne quand même, deux suites bretonnes avec plinn, ridée et ronds de Loudéac.

On reconnaît au passage quelques emprunts au répertoire de Sharon Shannon, Dé Dannan, Altan, et autres consorts.

Au final, un album de grande qualité par un groupe tout ce qu'il y a de prometteur.

P.C.

France Bleu Breiz Izel fête ses 20 ans

Qu'on l'apprécie ou pas, France Bleu Breiz Izel a su indéniablement marquer de son empreinte la Basse-Bretagne depuis 1982, date de son lancement.

Quelque 3.000 personnes avaient fait le déplacement jusqu'au Pavillon à Quimper le 20 septembre dernier, à l'occasion d'un vingtième anniversaire que le personnel de la station au grand complet fêtait en grande pompe.

C'est en effet le 3 août 1982, que RBO comme elle s'appelait alors, a commencé à émettre sur un vaste territoire allant de Brest et Quimper à Saint-Brieuc et Lorient. Après les années épiques de l'avènement des radios libres, c'était d'ailleurs l'une des toutes premières radios décentralisées du service public. A l'époque "même les bigorneaux écoutaient RBO", comme l'affirmait non sans humour son slogan.

Vingt ans plus tard, forte d'une quarantaine de salariés, et avec une moyenne de 120 à 150.000 auditeurs quotidiens, assurément la station bretonne a su s'implanter durablement dans un créneau de proximité avec les auditeurs, et un ancrage régional indéniable et, ce, même si bien des lacunes demeurent encore, notamment au niveau de la langue bretonne, qui n'a peut-être pas toujours toute la place qu'elle serait en droit d'attendre. A l'heure où les discours des politiques vont dans le sens d'une décentralisation plus inventive, Bleu Breiz Izel a là un atout à développer et à mettre en valeur.

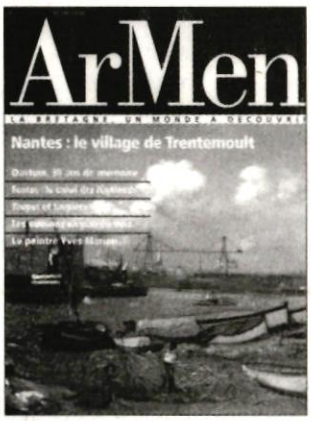
C'est par une grande soirée conviviale et musicale qu'Alain Massiot et toute son équipe avaient choisi de fêter l'événement. Le pianiste léonard Didier Squiban démarrait la soirée avec un registre intimiste, suivi sans temps mort par un Bagad Kemper au meilleur de sa forme, qui interprétait la suite présentée en août dernier à Lorient et qui lui a valu son 18e titre de champion de Bretagne. Suivait Denez Prigent en solo, puis accompagné de Louise Ebrel et du bagad. Gilles Servat, Carlos Núñez et Dan Ar Braz prenaient le relais sur scène, eux-mêmes suivis par les Tri Yann pour un mini show qui décoiffait.

Fin de la partie purement bretonne pour accueillir des artistes à l'expression moins marquée de bretonnitude, à savoir les Brestois Miossec et Matmatah, dont RBO a en son temps contribué largement à lancer la carrière. Enfin un fest-noz animé par les frères Morvan, Sonerien Du et Forzh Penaos, concluait une bien belle fête qui se terminait aux premières lueurs de l'aube.

Espérons que les vingt prochaines années verront Bleu Breiz Izel aller encore de l'avant, et s'engager davantage dans une réalité régionale forte et pleinement assumée par le plus grand nombre.

P.C.

ArMen n. 130



D.R.

ArMen est toujours là, malgré les difficultés. Il nous fait découvrir Trentemoult, cet ancien village de marins du bord de la Loire, face à Nantes au bord de la rive sud de la Loire. Et Yves Marion, peintre bas breton, qui a posé son sac en Haute-Bretagne.

L'association Dastum a 30 ans, l'occasion pour Yvon Rochard de faire le point sur son action et sur sa vitalité !

Joseph-Yves Limantour fit fortune aux Etats-Unis après 1840, et devint propriétaire d'une bourgade, San Francisco. Le métier de taupier existe toujours, notamment dans le centre-Bretagne. Celui de fabricant de maquettes historiques également, le Brestois Bernard Gestin l'illustre. Brigitte Kloareg fait découvrir le canal calédonien, au nord de l'Ecosse. 1.500 maisons en pan de bois en Bretagne, c'est ce qu'évoque Daniel Leloup : un patrimoine à sauvegarder.

Musiques, livres, expositions, archéologie constituent l'essentiel des chroniques (10 €, ou 48 € pour un an).

La cerise sur le kouign amann

ou comment on évacue le breton de la chaîne publique de télévision

(lettre ouverte)

Les Douarnenistes sont très fiers de trouver leur spécialité culinaire locale, le kouign amann, dans les pages du Petit Larousse, édition 2003.

En revanche, les téléspectateurs bretons sont furieux de voir, depuis la rentrée 2002, leur paysage télévisuel se restreindre comme une peau de chagrin.

– Le magazine en langue bretonne "Duman Du-se" du samedi après-midi (environ 20 minutes) a été supprimé, sans que le public ait même été informé, a fortiori consulté,

– Le magazine du dimanche matin "Red an amzer" n'est plus diffusé que sur les 4 départements de la Bretagne administrative, privant les bretonnants de Loire-Atlantique de la seule émission qu'ils pouvaient suivre sur la chaîne publique,

– Et, cerise sur le gâteau, l'émission du dimanche 22 septembre dernier est tout simplement passée à la trappe, pour cause de demi-finale de la Coupe Davis de tennis (…).

En tant que téléspectateur de base, et au nom de l'association culturelle Ar Falz (Bretagne et démocratie), je demande :

– à M. le Directeur national de France 3, service public de télévision, si c'est au nom de l'audimat, de sa propre autorité et de sa conception de la culture qu'il a décidé de supprimer 20 mn d'émission hebdomadaire, de restreindre le champ de diffusion du magazine restant, et de supprimer l'émission du 22 septembre,

– à M. le Directeur régional de France 3 Ouest, s'il a été consulté pour appliquer toutes ces suppressions, et ce qu'il fait des quelque 150.000 euros (1 million de francs) que verse chaque année le Conseil régional de Bretagne pour soutenir les émissions en breton,

– à M. le Président de la "Région Bretagne" quelle est sa réaction devant cette diminution drastique de la place du breton dans la télévision publique, devant le peu de cas qui est fait, par ce service, du public bretonnant, et devant un tel usage des deniers qu'il verse à la télévision publique.

Il est inadmissible que les efforts du Mouvement breton et des téléspectateurs de Bretagne pour obtenir une place correcte de leur langue dans les media nationaux soient ainsi annihilés par une décision arbitraire, reflet d'une conception jacobine, antidémocratique et anachronique de la culture. Là aussi, il est grand temps qu'une décentralisation intervienne, qui prenne enfin en compte les langues dites régionales, expression d'une véritable culture populaire ; heureusement que nous avons déjà, en Bretagne, une télévision privée, TV Breizh, qui accorde de plus en plus de place à notre réalité culturelle !

Je vous prie de croire à mes sentiments indignés de contribuable français et de défenseur de la culture bretonne.

Paolig COMBOT,
président d'Ar Falz

@ La Bretagne sur Internet

par Alain Cedelle

Rentrée scolaire

Pour la rentrée de l'enseignement du et en breton, on pourra consulter l'actualité des filières Diwan et Div Yezh sur les serveurs internet respectifs de ces associations : www.diwanBreizh.org et www.bretagnenet.com/div-yezh.

Du côté des écoles Diwan on trouve également un site consacré aux trois écoles de Loire-Atlantique : Guérande, Saint-Nazaire et Nantes. Une partie de ce site est consacrée au projet d'un collège pour la Loire-Atlantique.

Une carte d'implantation de toutes les écoles Diwan est également accessible sur ces pages. Elle mériterait une meilleure qualité graphique et quelques corrections géographiques, par exemple pour Dinan.



www.diwan44.com



www.gwalarn.org

Gwalarn sur le net

Pour trouver un cours du soir de breton, on consultera ce site Gwalarn.org qui propose une liste assez complète de cours sur l'ensemble de la Bretagne.

Ce serveur consacré à la culture bretonne rassemble et héberge divers groupes, associations et cercles celtiques. On y trouvera entre autres **l'amicale des Bretons de Suisse, et le cercle celtique Bellen Brug de Dijon**. Les pages de ce dernier méritent le détour, pour leur belle qualité graphique et la richesse des informations fournies. Le cercle de Dijon présente en particulier un répertoire assez complet de chants à danser, avec extraits musicaux.

Le serveur Gwalarn fait également une présentation de la langue bretonne, tant au niveau linguistique qu'historique.

Selaouit'ta !

Sous-titré "magazine des cultures vivantes", ce site est organisé comme un journal culturel qui rassemble des articles, des rubriques musicales et artistiques et un agenda de concerts et autres événements en rapport avec la culture bretonne.

On y trouvera par exemple une brève présentation du phénomène **Hangar't** : création artistique partagée, et outil de mise en valeur du patrimoine local, avec plusieurs liens vers des pages consacrées à ce sujet.

Ce site précise qu'il n'a rien à vendre et un lien est donné, pour ceux qui veulent dépenser, vers un autre site plus commercial : **www.musiques-bretonnes.com**

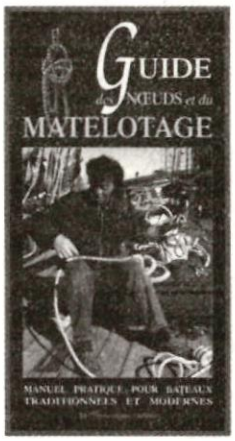


www.barzhoneg.com

Livres

par Jean-Jacques Monnier

✦ Guide des nœuds et du matelotage



Ceux que le monde de la côte et de la pêche fascine liront avec intérêt ce guide des éditions Le Chasse-Marée/Ar Men qui combine, comme les autres ouvrages de la collection, les notions liées au patrimoine et la technique des nœuds avec beaucoup de photos en couleurs et de schémas. Indispensable pour naviguer.

(Le Chasse-Marée/ArMen, 130 pages, 15 €)

✦ Les messagères de l'histoire

Les épaves fascinent encore. Jean-Louis Maurette et Paul Veillon publient, aux Editions Keltia Graphic à Gourin, un beau livre consacré à ces messagères. Ils nous présentent une trentaine d'épaves des côtes bretonnes qui pourraient intéresser d'autres plongeurs qu'eux, entre Groix et les Glénans. Ils évoquent les circonstances du naufrage et la situation actuelle de l'épave, agrémentant leur description de photos en couleurs. Un très beau livre qui suscite la rêverie et stimule l'imagination.



(Keltia Graphic, 126 pages, 21 €)

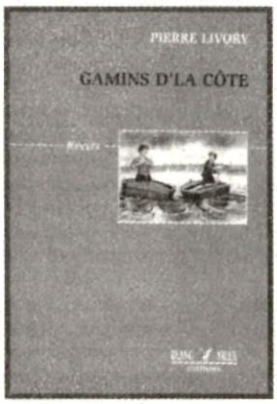
✦ Trompette des fées



La Bretagne, c'est aussi la musique. Dans ***Trompette des fées***, Gérard Lomenec'h a sélectionné une soixantaine de contes musicaux dans la tradition, souvent rapportés par Souvestre, Luzel ou Sébillot. Il a aussi retrouvé des récits beaucoup moins connus, parfois inédits. Nombre de sons musicaux y apparaissent, binious et violons, bien sûr, mais aussi sifflets, cornes, cloches et trompes, entre autres. Un beau livre préfacé par Patrick Ewen et vendu à un prix très abordable.

(Coop Breizh, 290 pages, 12,50 €)

✦ Gamins d'la côte



Un même éditeur nous donne simultanément deux livres de récits maritimes. Pierre Livory propose ses ***Gamins d'la côte***, souvenirs d'enfance et de jeunesse le long de la côte bretonne atlantique, récits sans prétention où le lecteur d'âge mur retrouvera souvent une part de son passé.

On imagine le grand-père face à ses petits-enfants, le passé quelque peu embelli par la nostalgie et l'art du conteur.

(Blanc Silex éditions, 222 pages, 18 €)

✦ Les contes à l'eau de mer



Les contes de Jeff Falmor nous plongent dans le pays de Port-Louis d'autrefois, ses histoires de marins, de pêcheurs et de paysans, à une époque plus lointaine. L'auteur chemine habilement entre le réel, l'imaginaire, le légendaire et l'extraordinaire. Ses récits ont l'épaisseur de la réalité, du passé compris et ressuscité. On les lit goulûment, notamment cette extraordinaire histoire de dauphin sauvé par les pêcheurs et qui le leur rend au centuple. Loïc Tréhin a illustré les récits en leur apportant une dose de concret et de naïveté. Comme pour l'ouvrage précédent, l'auteur a ajouté un petit lexique des termes de la côte, souvent en breton. Une réussite, à recommander.

(Blanc Silex éditions, 200 pages, 18 €)

✦ Rosa Luxembourg, la rose rouge



Un éditeur breton, un auteur breton, cette fois ce n'est pas sur la mer ou l'imaginaire. Alain Guillerm a écrit ***Rosa Luxembourg, La rose rouge***, consacré à la personnalité révolutionnaire assassinée en 1919. C'est un personnage qui a fasciné bien des militants, souvent bretons, car il incarne aussi le refus du totalitarisme et de la terreur qui se développaient déjà en Russie. L'échec fascine également. L'auteur tente de le dépasser en montrant que le luxemburgisme a eu une postérité politique qui s'incarnerait aujourd'hui dans l'écologisme politique, la gauche alternative.

(Jean Picollec éditeur, 260 pages, 23 €)

25e Festival de Cinéma de Douarnenez

Et la nostalgie nous aveuglera

Comme tous les ans depuis sa création, le Festival de Douarnenez a été l'occasion de faire le point sur la production cinématographique bretonne récente. Elle reste très massivement constituée de courts-métrages documentaires destinés à la télévision, dont une majorité est tournée vers le passé.

Des courts-métrages documentaires

Le Festival a reçu 109 œuvres, dont 73 documentaires, 28 fictions, et trois films d'animation. La plupart d'entre elles sont des vidéos dont les durées correspondant souvent aux standards de diffusion télévisée.

Parmi les œuvres reçues il y en a une quinzaine en breton dont la majeure partie réalisée par "France 3-Ouest", au rôle incontournable, dont des films co-produits avec "Kalanna Production" consacrés aux écrivains bretons. Deux films ont été faits par "Blaz Production" et un autre par le Collège Diwan de Quimper.

Au total, l'ensemble des œuvres représentait plus de 58 heures de projection. C'est encourageant quant au développement de la production bretonne et ce n'est pas surprenant si l'on sait que la "Région Bretagne" vient en 2000 au deuxième rang (hors Ile-de-France) après "Rhône-Alpes" pour le nombre d'heures produites en région, aidées par le CNC et pour le nombre de sociétés de production. Mais pour la semaine du festival il a fallu faire un choix.

A l'issue de ce choix, 28 films (dont 20 documentaires) ont été retenus. Ils répondent au moins à deux des trois critères de participation (être produit en Bretagne, être réalisé par une personne résidant en Bretagne, être tourné en Bretagne ou sur un sujet concernant la Bretagne) et prennent alors part à la compétition. En outre,,trois autres œuvres ont été montrées hors-compétition. Cela représente au total une durée d'environ 21 heures de projection.

Des documentaires tournés vers le passé

Sur les 20 documentaires, 14 sont tournés au moins en partie vers le passé. Cela ne les empêche pas d'être souvent de grande qualité et de grand intérêt. Mais cela ne dénote-t-il pas quelque part une incapacité, un manque de volonté ou de courage, sinon un refus, d'aborder les réalités et les problèmes de la société bretonne d'aujourd'hui ?

"Des poissons rouges dans le bénitier" d'A. Gallet décrit la vie et l'œuvre au tournant du XXe siècle de trois "abbés démocrates", Trochu (créateur de "Ouest-Eclair, l'ancêtre de "Ouest-France"), Bridel et Marcel, c'est de la belle et instructive ouvrage. "Les oubliés de 39-45" de R. Caron est un beau travail sur les prisonniers de la Seconde Guerre mondiale, fondé sur les témoignages (en breton et en français), souvent émouvants, d'anciens captifs des Allemands au soir de leur vie. Le réalisateur utilise des dessins qu'il ne se contente pas de montrer en plan fixe, mais qu'il anime par des "zooms" ou des travellings ; en outre la musique "colle" particulièrement au sujet, aux paroles et aux images.

"Les images oubliées de Germaine Tillion" de F. Gauducheau sont des cli-



D.R.

"L'Or noir".

chés qu'a pris cette ethnologue, résistante et militante des droits de l'Homme, lors de ses séjours dans les Aurès ; mais le film retrace aussi la vie d'une personnalité militante et apporte des précisions historiques, comme celle de la rencontre entre l'ethnologue et le chef des réseaux FLN à Alger lors de la Bataille d'Alger en 1957, rencontre qui aboutit à une brève trêve. "Paysan et rebelle, un portrait de Bernard Lambert" de C. Rouaud retrace la vie de ce paysan de Loire-Atlantique, fondateur du mouvement des "paysans-travailleurs" et précurseur de José Bové. "Le Mai' breton du Joint français" d'A. Nathan revient sur un conflit qui a, en 1972, profondément marqué la Bretagne. Quant à "L'Or noir" de P. Roturier, c'est un documentaire sur la traite négrière à partir des mémoires de l'armateur nantais Joseph Mosneron avec des dessins de F. Bourgeon.

Trois films sont consacrés à des artistes disparus. Deux d'entre eux, en breton, sont consacrés à des écrivains mais décrivent autant leur personnalité que leur œuvre proprement dite. Il s'agit d'"Angela Duval" de M. Kermarec, film s'ajoutant à ceux déjà consacrés à cette paysanne-poétesse qui a marqué la Bretagne contemporaine et de "Per-Jakez Helias" de S. Daniellou, film qui montre bien les contradictions et les déchirements d'un écrivain d'origine paysanne, qui a joué un rôle quelque peu méconnu, sinon méprisé, dans le mouvement breton d'après 1945. "Marin Marie" de M. Guyot brosse le portrait d'un peintre officiel de la Marine, lui-même grand navigateur.

Des films confrontent le présent au passé. C'est le cas d'une certaine façon de "René Vautier, cinéaste franc-tireur" de S. Malek et A. Soulier. Ce film ne nous apprend rien de très nouveau ; il est cependant à voir et l'on en retiendra le plan saisissant du cinéaste militant "pataugeant" dans les morceaux de pellicule après que ses films conservés dans un fort de la presqu'île de Crozon aient été, de façon criminelle, systématiquement tronçonnés et hachés.

"Les Paysans de Citroën" de H. Budor montre, à travers les destins personnels d'ouvriers d'origine rurale, comment Citroën a recruté ses ouvriers dans les campagnes voisines.

"Le kolkhoze du lieutenant Schmidt" peut aussi être vu.

Des images du monde d'aujourd'hui

Plusieurs documentaires sont cependant consacrés au monde actuel.

Dans ce temps où une politique stricte est prévue à l'égard des gens du voyage, alors que peu de départements se sont dotés de terrains de stationnement, il serait utile de voir "De la roulotte au parking" de J.Y. Varin, sur les difficultés de stationnement des gens du voyage, vues à travers la vie quotidienne d'une famille.

"Erwan", film en breton de S. Daniellou, montre comment un jeune de 13 ans, interne au collège Diwan du Relecq-Kerhuon, atteint de myopathie, fait face avec courage et humour à sa maladie. "Planète Zanzan" de B. Chevet et S. Bouttet présente Hadda, jeune femme handicapée (une "zanzan" donc) qui fait preuve d'une énergie hors du commun mais aussi de la volonté d'aider les autres handicapés ; que les "normaux" aillent donc voir ce film, ne serait-ce que pour garder goût à la vie.

"Une longue peine" de F. Gauducheau décrit la vie des détenus de la maison d'arrêt d'Ensisheim, condamnés à de ➡

Cinéma

25e Festival de Cinéma de Douarnenez

(suite de la page 27)

longues peines. "Justice pour Zamani" de R. Bertrand est un témoignage fort (plus qu'une œuvre cinématographique marquante) sur la mobilisation de militants nantais autour de la famille de Zamani Derni, mort à 25 ans à la maison d'arrêt de Nantes, "suicidé" au corps couverts d'ecchymoses.

Quelques fictions

Parmi les huit fictions présentées en compétition, il n'y a pas de quoi être enthousiaste, même si certaines œuvres sont intéressantes.

"La petite cérémonie" de B. Pagnot dégage une réelle émotion. Ce film sur le deuil d'une jeune femme qui vient de perdre son mari est bien joué, présente de réelles qualités cinématographiques et se clôt sur une note de sagesse.

"L'homme de compagnie" de P. Thomas montre la flânerie en ville d'un handicapé moteur, abordé par une jeune femme qui l'emmène chez elle ; mais il demande plus que d'être son homme de compagnie... C'est rondement mené et cela tournerait à la pochade osée, si le réalisateur n'était pas lui-même un handicapé moteur.

"Reptil" de P. Stervinou, dont nous avons déjà parlé ici, est un grand jeu d'acteur de Julien Guiomar, dans la peau, c'est le cas de le dire, d'un aventurier rentré d'Afrique victime d'un étrange sort.

"Chante" de F. Main décrit avec assez de justesse et avec des qualités de réalisation la solitude et le silence dans lesquels se trouve une femme de ménage d'un hôtel du port de Brest : elle finira par tout lâcher et partir.

Pour le reste, mentionnons "A la vitesse d'un cheval au galop" de D. Tillon, "Sales gosses" de N. Guillo, "Peau de lapin d'H. Blanchard, "La patience d'une mère" de D. Herry-Grimaldi, "17.10.61" de R. Seguier et R. Volante, et "Monsieur Clou" d'E. Francheteau.

A voir ces quelques fictions, l'on en sort assez déçu. Même si techniquement ces courts-métrages sont réussis, ils tiennent de l'anecdote, n'atteignent nullement à l'universel, marque d'une véritable œuvre d'art, sauf peut-être "La petite cérémonie". Où est l'imaginaire enraciné dans la culture bretonne, où est l'inspiration, où est le souffle créateur que l'on trouve dans les trois longs-métrages en langue berbère réalisés par les Kabyles, pour ne pas parler des longs-métrages réalisés par les Gallois, les Basques et les Catalans ?

Yves JARDIN

Courrier

*"Les « choses vues au Turkménistan », publiées dans le **PB 460 du mois de mai** (j'ai quelques numéros de retard...), m'ont fait bondir. Ou Laurent Le Nédélec cultive le second degré avec un rare talent, ou c'est un touriste pressé, ou il voyage avec des œillères : le régime du Turkménistan est l'un des pires totalitarismes que la Terre ait porté ! L'auteur évacue en quelques lignes « l'omnipotence du chef ». Sachez que ce cher M. Niazov (que l'on ne peut appeler que Turkmenbashi, le « père de tous les Turkmènes » et sa mère la « mère de tous les Turkmènes ») n'aime guère la démocratie. Les députés sont nommés par ses soins ; certes il existe une opposition, mais elle est « officielle ». Niazov (dont la propre fille, reniée, et la femme, répudiée, ont dû s'exiler en Russie) cultive l'humiliation publique de ses ministres en permanence. Certains d'entre eux ont d'ailleurs disparu sans laisser de trace.*

Les scènes au Parlement sont ubuesques. Récemment, Niazov, dans sa grande mansuétude, a proposé de nouvelles élections présidentielles, renonçant à sa présidence à vie. Option votée à l'unanimité (je vous passe les discours lénifiants des députés sur le grand esprit démocratique de leur dirigeant). Puis, un élu (pardon, un nommé) s'est levé et a doctement expliqué qu'il ne pouvait y avoir de meilleur dirigeant pour le pays que le Turkmenbashi et a supplié ce dernier de ne plus jamais remettre en jeu son mandat. Le Parlement a donc de nouveau voté (à l'unanimité bien sûr)... la présidence à vie pour Niasov ! Qui, faisant sacrifice de sa personne, s'est empressé d'accepter ce « verdict du peuple » (suivirent d'interminables applaudissements). Je vous passe ses dernières frasques, où il a entièrement renommé les mois du calendrier d'après son nom, celui de sa mère, etc.

La police est omniprésente (et moins radieuse que la douanière rencontrée par Laurent Le Nédélec). Les gens, surtout les étrangers, sont suivis en permanence. A titre d'exemple, si vous vous promenez dans la rue après avoir bu un demi (les flics vous reniflent l'haleine !), cela vous vaudra quelques jours de prison – à moins de payer bien sûr, le pot-de-vin étant un sport national là-bas.

Quant à la présence de Bouygues, parlons-en... Ces fameux bâtiments, plus inutiles les uns que les autres (comme un immense palais des congrès n'ayant jamais servi), sont construits avec l'argent du gaz, dont la population ne voit jamais la couleur. Sans parler des ouvriers pakistanais ou indiens (encore moins chers) qui vivent comme des bêtes dans des baraquements de fortune.

Et si Laurent Le Nédélec a pu franchir l'Amou Daria sans trop de formalités, il aurait eu besoin d'un visa signé par le Premier ministre en personne pour se rendre à...Turkmenbashi, port principal sur la mer Caspienne.

C'est sûr, « le Turkménistan est un pays qui ne s'oublie pas » !"

Frédéric MÜNSTER,
Boulogne-Billancourt (92)

*"Si je comprends bien la thèse de M. Hébert (**Peuple breton de septembre**), la Charte des langues régionales serait l'émanation d'un complot du Grand Capital qui, ayant circonvenu les institutions européennes, viserait à imposer la reconnaissance de droits linguistiques, non pas pour protéger des cultures (comme je le croyais, en naïf incurable) mais dans le but d'organiser la régression des droits sociaux et de générer in fine des guerres ethniques et tribales. Le royaume de Belgique serait le laboratoire de ce plan de destruction de la République française et les Bretons qui soutiennent la Charte seraient les instruments candides de cette manœuvre machiavélique. (...)*

Mais alors pourquoi le capitalisme, qui jusqu'à présent considérait l'existence de différences culturelles comme un obstacle à sa volonté d'homogénéisation des marchés (ah ! comme tout serait simple avec des consommateurs standardisés et anglophones), déciderait-il soudain de les exacerber ? Ensuite, pourquoi le même Grand Capital déciderait-il de mettre la guerre en Europe, désorganisant ainsi sciemment ses marchés ? J'ignorai que la Bourse prisait l'instabilité politique. (...)

Par ailleurs, je ne crois pas que les Etats qui reconnaissent la diversité linguistique et culturelle, qu'ils aient ou non ratifié la Charte, soient en proie à des guerres civiles, ni que les droits sociaux y aient été abolis. (...)

Je l'avoue : je ne crois guère à l'exemplarité du modèle républicain « à la française ». Ce modèle et son principe (Un état, un peuple, une langue, une culture, une histoire) n'ont guère été performants dans la reconnaissance des droits politiques et sociaux.

Faut-il rappeler, par exemple, que les femmes n'accédèrent au droit de vote en France qu'en 1944, bien après la Nouvelle-Zélande (pionnière en 1893), l'Australie, les pays scandinaves, le Canada, l'Allemagne et beaucoup d'autres ? Pas de quoi pousser des cocoricos ! De même, la France « républicaine » détient le triste record en Europe du plus faible taux de syndicalisation (à peine plus de 9 % quand la moyenne européenne est de plus de 50 % et que le royaume (!) de Danemark s'honore de plus de 87 % de syndiqués ! C'est à croire que le « modèle républicain » n'a pas nécessairement pour effet l'éveil de la conscience sociale ! (...)"

R.L.,
Brest

P.B. Services

Solidarité

Vente de 1.200 bouteilles de Muscadet Sèvre-et-Maine* (mis en bouteille à la propriété)

28 € le carton de 12 bout.
14 € le demi-carton.

●

7 € seront versés à Skoazell Vreizh par carton.

●

Tous renseignements :
✆ 02.96.49.58.30

*A consommer avec modération
L'abus d'alcool est dangereux pour la santé

Hébergement

A l'occasion du 13e festival du livre et du 16e salon des romanciers de Bretagne qui auront lieu à Carhaix,
du 25 au 27 octobre prochain.

Nous vous proposons un **hébergement** sur le site de Kerampuilh, à proximité du lieu des manifestations.

Tarifs : 15 € la nuit - 3 € le petit-déjeuner.

Contacts : 02.98.99.36.97
06.89.90.28.96

Appel

Notre association (Musée Archipel Breton), a organisé pour la seconde fois le festival des Libertés bretonnes, les 26 et 27 juillet 2002, au château ducal de Saint-Aubin-du-Cormier.

Malgré une organisation impeccable, une large publicité et un programme de qualité, le public n'a pas été suffisamment nombreux au rendez-vous.

Le festival s'est donc soldé par un déficit qui pourrait gêner les autres activités de l'association MAB, et notamment son objectif premier : la réalisation d'un musée mémorial sur les lieux de l'importante bataille historique de Saint-Aubin-du-Cormier (qui sonna le glas de l'indépendance bretonne le 28 juillet 1488, avec dix nations représentées), en lieu et place d'un site d'enfouissement d'ordures ménagères, comme le prévoyaient certains élus locaux.

Nous rappelons qu'à ce jour, nous ne disposons d'aucune aide publique, et nous allons sans doute rechercher l'aide de différents sponsors privés, afin de continuer notre action culturelle de défense de la mémoire historique bretonne. Nous faisons également appel à tous les particuliers qui voudraient nous rejoindre : une simple adhésion à MAB (ou chèque de soutien) de l'ensemble des personnes désireuses de voir enfin notre histoire bretonne reconnue et respectée, nous aiderait à continuer notre action dans de bonnes conditions. Trugarez d'an holl !

Adhésion à MAB : 30 euros. Envoyez votre adhésion à Musée Archipel Breton, Bel-Air, 35140 Gosné.

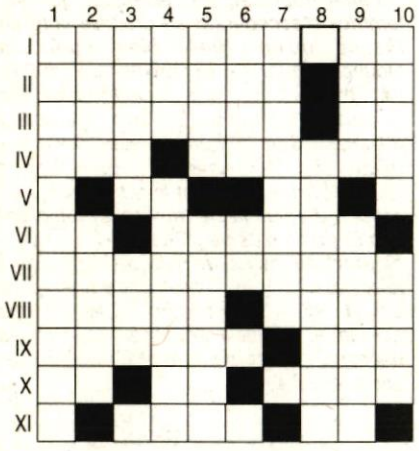
PEUPLE BRETON ADMINISTRATION

A notre local de Saint-Brieuc, Nadine assure désormais à mi-temps le secrétariat du **Peuple breton**. Ses horaires sont : les lundi, mardi et jeudi, de 9 à 13 h ; le vendredi, de 9 à 13 h et de 14 à 18 h.

Si vous avez besoin de précisions concernant les abonnements ou la vente en kiosque, envie de renseignements divers, n'hésitez pas à appeler au **02.96.61.54.11.**

Mots Croisés Bretagne-Celtie n° 151

(Certains mots sont en breton – Réf. : dictionnaires de R. Hémon, P.J. Hélias et F. Favereau)



HORIZONTALEMENT : I. Surnom d'un duc breton. – II. Particulièrement gênantes en pleine mer ; Graminacée. – III. Certainement ressentis récemment par nombre d'électeurs dégrisés ; Adverbe de négation. – IV. Une nuit quelque peu troublée ; Nous offre son huile. – V. Article indéfini ; Lettres d'Arzal. – VI. Lettres de Surzur ; Friandise pour postier breton. – VII. Le nom de cette sainte est dû à l'imagination d'un remarquable écrivain brestois. – VIII. Parfois encombrées par la circulation ; Désordres à Etel. – IX. En Bretagne, sa vue conduit automatiquement à évoquer Nantes et Brest ; Où l'on voit naître un druide. – X. Au cœur de la Brière ; Adverbe exprimant l'excès ; Exprime la promptitude. – XI. Palindrome bien connu des fées ; En limites de Taden.

VERTICALEMENT : 1. Dû à un vicomte breton, cet ouvrage a notamment suscité l'admiration de George Sand. – 2. Fleuve côtier du Finistère ; Le beurre blanc nantais, par exemple. – 3. Servent notamment à imprimer ou à écrire mais non à avancer sur l'eau ; Inversé : petit loir. – 4. Le nôtre nous est particulièrement cher ; Malgré son nom, le festival des Vieilles Charrues ne leur était pas consacré. – 5. Pays frère ; Phonétiquement : cornemuses du Pays nantais. – 6. Inversé : fleuve côtier du Finistère ; Tel un fruit devenu consommable. – 7. Dans l'enclos du cimetière de Guéhenno. – 8. Village situé sur la rive d'un aber réputé. – 9. Référence en matière de civilisation celtique ; Sorte de no man's land entre terre et mer. – 10. On peut y voir la demeure familiale des Hallier ; Sans aucun changement de cap.

Mikaël ERWAN

SOLUTION du n° 150

Horizontalement : I. ATAVISMES. - II. URSULINES. - III. TES ; ENA. - IV. OSER ; CV. - V. NOZAY ; LOI. - VI. OR ; LEVANT. - VII. MISÉRABLE. - VIII. IENISSEI. - IX. SR (Service de renseignements) ; GICLÉE. - X. TECHNO. - XI. ESE ; NEMO (Roparz Hemon.

Verticalement : 1. AUTONOMISTE. - 2. TRÉSORIÈRES. - 3. ASSEZ ; SN ; CE. - 4. VU ; RALEIGH (Walter) (1552-1618). - 5. ILE ; YERSIN (Alexandre) (1863-1943). - 6. SINÉ ; VASCON. - 7. MNA (Mouvement national algérien) ; LABEL. - 8. ÉE ; CONLIE (Sarthe). - 9. SS ; VITE ; EPO.

Offres d'emploi

Klask a reomp **STAJIDI hag ERLEC'HIDI** evit ar c'hlasoù mamm ha kentañderez evit ar bloavezh-skol 2002-2003. BAC + 3.

Brezhoneg dre ret.

Nous recherchons des **stagiaires professeurs des écoles et des remplaçants pour la maternelle et le primaire** pour l'année scolaire 2002-2003.

Breton parlé et écrit. Licence exigée.

Titouroù - Renseignements :
Diwan, BP 147, 29100 Landerne cedex.
Pgz : 02.98.21.34.95.

TELENN

Fédération des associations de culture bretonne du pays de Saint-Brieuc cherche son **AGENT DE DÉVELOPPEMENT DE LA CULTURE BRETONNE**

Compétences souhaitées : capacités relationnelles ; connaissances de la culture bretonne (la maîtrise de la langue bretonne est un plus) ; capacités rédactionnelles.

Niveau : Bac + 2 ; expérience appréciée.

Contrat : CDD 12 mois.

Lettre et CV à Fédération Telenn,
19 bd Carnot, 22000 Saint-Brieuc.

PETITES ANNONCES

Nous avons une rubrique de petites annonces à tarif unique : 9 € (par chèque avec l'annonce). Pas plus de 8 lignes de texte.

Mauvaise langue ?

La commission européenne a finalement tranché : après la monnaie unique, l'Union européenne va se doter d'une langue également unique...le français. Trois langues étaient en compétition : la française parlée par une partie des populations de trois pays avec la Belgique et le Luxembourg, l'allemande dont les locuteurs sont les plus nombreux dans l'Union et l'anglaise, déjà internationale.

L'anglais a été éliminé tout de suite, car il aurait été le cheval de Troie des Américains et nos voisins d'outre Manche ne font preuve d'aucun zèle pour construire l'Europe. Il restait donc un compromis à trouver. Les Allemands ont accepté le français sous réserve que son orthographe, particulièrement délicate à maîtriser, soit réformée dans le cadre d'un plan de cinq ans, afin d'aboutir à l'eurofrançais.

La première année, tous les accents seront supprimes et les sons actuellement distribues entre « s », « z », « c », « k », et « q », seront repartis entre « z » et « k », ze ki permettra de zupprimer beaukoup de la konfuzion aktuelle.

La deuzieme annee, on remplazera le « ph » par « f » ze ki aura pour effet de rakourzir un mot comme « fotograf » de kelke vingt pour zent.

La troizieme annee des modifikations plus draztikes zeront pozibles, notamment comme ne plus redoubler les lettres ki l'etaient. Touz ont auzi admis le prinzip de la zuprezion des « e » muets, zourz de konfuzion, en efet, tou kom d'autr letr muet.

La katriem ane, les gens zeront devenus rezeptifs a des changements majeurs, tel ke remplazer « g » zoi par « ch », zoi par « j », zoi par « k », zelon les ka, ze ki zimplifira davantach l'ekritur de touz.

Duran la zinkiem ane, le « b » zera remplaze par le « p » et le « v » zera lui auzi apandone, au profi du « f ».

Efidamen, on kagnera ainzi pluzieur touch zur le klafie. Un foi ze plan de zink an achete, l'ortokraf zera defenu lochik et les chen pouron ze komprendr et Komunike. Le ref de l'Unite kulturel de l'Europ zera defenu realite ! La rechion la mieu prepar a zet reform est l'Alzaz. 90 % de la populazion la pratik decha couram'en.

Pour ma part, j'obzerv deja que mon texte zi-dezu est 30 % plus retrezi que d'abitud.

J'avais envoyé cette proposition à l'Ofis ar brezhoneg de Karaez pour demander une traduction en ZH et tenter de savoir ce que devenait notre « c'h » là-dedans, mais j'attends encore la réponse.

AL LOUARN

Abonnez-vous au Peuple breton

Nom ..... Prénom .....
Adresse .....
.....

● Souscrit un abonnement ❑
un réabonnement ❑
– tarif normal : 30 €
– tarif de soutien : à partir de 33 €
– étranger par avion : 40 € et plus
à partir du n°..... inclus.

● Prélèvement automatique mensuel
❑ minimum : 3 €
❑ de soutien : 4 € - 5 € - 6 €
(Joindre un relevé d'identité bancaire)

● Ci-joint le règlement par :
❑ chèque postal
❑ chèque bancaire
❑ mandat-lettre
à l'ordre du
"Peuple breton/Pobl Vreizh"

9 rue Pinot Duclos, 22000 SAINT-BRIEUC - C.C.P. RENNES 2365-76 V

Musiques de Celtie

MÍCHEÁL Ó RAGHALLAIGH - THE NERVOUS MAN. (Mor Music MOR CD 001 - morconcertina@hotmail.com)

On l'a dit et redit, la région de prédilection du concertina est le Co. Clare. C'est de là que sont issus la plupart des interprètes de ce sympathique instrument. Eh bien, pour faire exception à la règle, voici Mícheál Ó Raghallaigh (Ó Reilly) un pur produit du Co. Meath, à l'ouest immédiat de Dublin. Originaire du village de Rathmolyon où, entre deux sessions il tient une ferme, il est tombé



dans la musique à l'âge de 8 ans. Connu comme soliste, mais également comme membre du groupe Providence (PB n° 452), il sort aujourd'hui son premier album solo *The Nervous Man*, du nom d'un reel de Paddy O'Brien.

Le fiddle était très présent dans son entourage familial, et il a incontestablement marqué le jeune Mícheál, au point de l'influencer jusque dans sa façon de jouer du concertina. Il interprète ici une multitude de reels, jigs, hornpipes, avec un doigté original qui fait la part belle au swing. Les ornementations sont nombreuses, précises et particulièrement bien amenées.

Mícheál reçoit de temps en temps le discret soutien d'une harpe, d'une guitare et d'un bodhrán, mais jamais le concertina n'est écrasé par l'un ou l'autre de ces instruments. Un artiste et une technique de jeu à rapprocher de Mary MacNamara (PB n° 443), elle aussi concertiniste du Co. Clare.

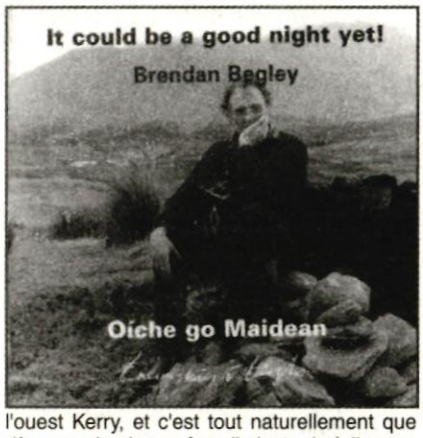
Pour être tout à fait complet, attardez-vous sur le texte de présentation de l'album, parfait témoin de l'humour qui habite Mícheál.

BREANNDÁN Ó BEAGLAOICH - OÍCHE GO MAIDEAN. (CDBOB01 - breanndan-@eircom.net)

Breanndán Ó Beaglaoich est un homme très occupé. En effet, non content de sortir aujourd'hui un album solo, il fait également partie du groupe Boys of the Lough, l'un des plus anciens de la scène irlando-écossaise (35 ans), ainsi que de l'excellent Beginish, groupe qu'il a contribué à créer voici six ans.

A cela il faut encore ajouter les multiples émissions de TV qu'il présente ou produit sur TG4 la chaîne gaélique, émissions consacrées comme il se doit à la musique traditionnelle irlandaise.

Brendan Begley fait partie d'une dynastie musicale de la presqu'île de Dingle dans



l'ouest Kerry, et c'est tout naturellement que dès son plus jeune âge, il s'est mis à l'accordéon tout comme son frère aîné Séamus.

En dehors de l'accordéon, Brendan est également doté d'une voix magnifique qu'il donne à entendre sur 5 des 13 plages que comprend son nouvel album **Oíche go Maidean** (du soir au matin). Son interprétation des morceaux, presque toujours à capella, restitue dans toute leur sobriété, la force et la rudesse de l'ouest Kerry.

Le reste est à l'avenant, une longue suite de jigs, slides et polkas, sobrement interprétées à l'accordéon avec, de loin en loin, l'apport minimal d'une flûte, d'un bouzouki ou d'un violoncelle.

Assurément un album à ajouter au nombre des plus authentiques.

SKYEDANCE - LIVE IN SPAIN. (Culburnie/Greentrax CUL 119D - Distribution Keltia.)

Si je vous dis Skyedance, bien peu d'entre vous sauront de quoi je parle, mais si je vous dis que le leader et violoniste de ce groupe écossais n'est autre qu'Alasdair Fraser, tous les habitués du FIL auront en mémoire l'énergie déployée lors de concerts mémorables à Lorient.



Alasdair est depuis longtemps déjà un des piliers de la scène écossaise, et il a multiplié au cours des années les expériences les plus diverses. Hormis à Lorient, il s'est aussi beaucoup produit en Espagne, notamment en Galice et au Pays basque.

Le présent album **Live in Spain**, est le fruit de toutes ses rencontres ibériques. Nous y retrouvons pêle-mêle aux côtés d'Alasdair, des pointures comme Hévia ou José Manuel Tejedor, sonneurs asturiens, mais aussi Kepa Junkera, accordéoniste basque, Oreka TX, joueurs de Txalaparta, percussions typiquement basques, ou la chanteuse galicienne Mercedes Péon.

Et bien entendu ses camarades écossais habituels que sont Eric Rigler, le piper de Titanic, ou Braveheart, ou le flûtiste virtuose Chris Norman.

Ajoutez à cela la spontanéité du direct, et vous avez là un cocktail tout à fait agréable à vous caler entre les oreilles.

KATE RUSBY - Little Lights. (Pure Records PRCD07 - www.katerusby.com)

Quittons pour une fois la Celtie, pour une petite incursion dans le Yorkshire, où la délicieuse Kate Rusby, l'une des folksingers anglaises les plus en vue, vient de sortir un nouvel album **Little Lights**.

Après deux albums à succès en 97 et 99, elle revient avec un troisième CD beaucoup plus sophistiqué et arrangé que les précédents. Il n'est pour s'en convaincre que de jeter un coup d'œil sur la liste impressionnante de musiciens qui ont participé à l'enregis-



trement. Pas moins d'une vingtaine, parmi lesquels des noms aussi prestigieux que celui de l'accordéoniste irlandais Mairtin O'Connor, le flûtiste de Capercaillie Michael McGoldrick, ou encore John McCusker, ex-Battlefield Band, et présentement petit ami de Kate, son mentor et producteur.

Malgré son look d'adolescente, bien qu'elle ait commencé à chanter en 93, elle fait déjà figure de tête d'affiche dans le monde du folk britannique et le présent album va asseoir un peu plus sa renommée. Celui-ci navigue élégamment entre folk contemporain et musique trad. Sur les onze morceaux de l'album, cinq chansons traditionnelles, parfois réarrangées par Kate ou J. McCusker et cinq compositions personnelles.

Avec un style unique, des compositions originales et une délicieuse petite voix, elle donne dans la pureté et l'émotion, déjà sensibles sur ses deux précédents opus. Témoin un magnifique texte, *Who will sing me lullabies*, en hommage à Davy Steele, figure de la scène écossaise, récemment décédé d'une tumeur.

Avec des chanteuses comme Kate Rusby, la musique folk britannique est entre de bonnes mains.

Philippe COUSIN

Selaouit

par Pierre Morvan

COLLIMATEUR

Feuilleton à rebondissements, le statut des intermittents du spectacle, depuis bien longtemps dans le collimateur du patronat, refait parler de lui en cette rentrée par ailleurs bien calme. Le Médef vient en effet de relancer l'offensive, en proposant d'une part de doubler les cotisations salariales des intermittents et celles de leurs employeurs et d'autre part d'augmenter très sensiblement le nombre d'heures travaillées nécessaires pour obtenir un droit à indemnisation. Des mesures qui, si elles étaient appliquées, laisseraient sur le carreau une foule d'artistes, comédiens, musiciens, techniciens… et compromettraient quantité de festivités, d'animations et de projets culturels… En Bretagne notamment, on imagine ce que cela pourrait signifier. Des pétitions circulent pour soutenir les intermittents : n'hésitez pas à les signer !

Bernard BENOIT : *"Avel dro an distro"* (autoproduit)



Acteur à part mais à part entière du renouveau britto-celtique des seventies, Bernard Benoît n'a jamais cessé de mettre sa guitare au service d'une musique bretonne perpétuellement en quête d'évolution et de découvertes. Après avoir, on s'en souvient, accompagné Glenmor de belle façon, le guitariste a poursuivi une carrière de soliste en solitaire. Une carrière discrète, peut être, mais assidue et opiniâtre.

Il nous revient avec un nouveau CD et un complice, guitariste lui aussi : Yann Benoist a fait route avec quelques grands noms de la chanson française (Renaud ou Maurane par exemple) avant de venir prêter la main à son ami musicien.

Le résultat est funambulesque : la musique de Bernard Benoît oscille en permanence entre classique et new âge, entre celtisme et techno, avec quelques échappées hispanisante ou extrême-orientales… Les nostalgiques reconnaîtront le thème du morceau qui donne son titre à l'album, ***"Avel dro an distro"*** et regretteront peut-être la version initiale de ***"L'Héritière de Keroulaz"*** parue dans ***"Lutun Noz"***, une version plus épurée. Mais ils apprécieront sans nul doute les nombreuses compositions récentes du guitariste, dont ***"Me oa dime'et"*** avec cette curieuse intro kan ha diskan et saxo alto. Un retour qui n'en est pas vraiment un, mais qui fait quand même rudement plaisir…

Jakeza LE LAY – Violaine MAYOR : *"Bretaigne est poésie"* (Vocation Records, VOC 044)



Une voix, une harpe et quelques textes superbes… voici dressé rapidement le cadre et le thème de ce CD consacré à la littérature bretonne contemporaine.

La voix est celle de Jakeza Le Lay, sereine et majestueuse. La harpe est celle de Violaine Mayor, au jeu étincelant. Les textes sont signés Per Denez, Roparz Hemon, Anjela Duval, Naig Rozmor, Fransez Vallée, Tangi Malmanche ou Per Jakez Helias… Ils sont en breton, bien sûr, sauf celui de Xavier Grall, extrait de ***"L'inconnu me dévore"***. Un écrin magnifique pour un trésor de mots ciselés comme autant de pièces d'orfèvrerie. La langue bretonne est ici célébrée comme elle le mérite, sans apitoiement ni passéisme. Avec ferveur et sincérité. ***"Ar yezh a garan"***… C'est certain, Anjela Duval aurait apprécié cette simplicité dénuée d'affectation. Un bel hommage aux écrivains bretons.

STORLOK : *"Stok ha stok"* (Coop Breizh, CD 930)

On l'attendait depuis déjà longtemps. Coop Breizh l'a fait ! Storlok, groupe mythique s'il en fut, est passé dans le ciel musical breton à la vitesse d'une météorite. La réédition en CD de ***"Stok ha stok"***, l'unique album du groupe paru en 1979 chez Névenoé, est en soi un petit événement qu'il convient de saluer comme il se doit.



Un rock'n blues agressif et stimulant, des textes incendiaires et iconoclastes, écrits en breton par Denez Abernot ou Bernez Tangi, il n'en fallait pas plus pour inscrire Storlok dans la légende. Storlok et ses morceaux choisis, inégalés depuis parce que, sans doute, inégalables : ***"Boutoùkoat dre dan"***, la ***"Gwerz ar vezhinerien"*** devenue un véritable classique, la ***"Gwerz maro Jorj Jackson"*** (avec en bonus une version "live" inédite et saturée à souhait), ***"Kastell rock"*** ou ***"Keleier Plogoff"***, autant de titres à (re)découvrir toutes affaires cessantes. Gageons que, même plus de vingt ans après, le public dont la versatilité fut en son temps soulignée par Bernez Tangi (!), saura y retrouver ses petits… Car croyez-moi, ce microsillon n'a pas pris une ride !

Lœiz ROPARS ha KANERION PLEUIGNER : *"Kan ba'n dañs"* (Keltia Musique KMCD 131)



La tradition telle qu'en elle-même et représentée ici par quelques-uns de ses plus illustres et ardents défenseurs. Lœiz Roparz a été à l'origine du renouveau des festoù-noz. Celui qu'il a organisé en …1955, à Poullaouen, est resté dans les mémoires et il n'a eu de cesse depuis lors de valoriser et populariser le chant et la danse de Bretagne.

Son association, "Al Leur Nevez", avait déjà sept disques à son actif. Ce huitième enregistrement complète une collection déjà riche en explorant de nouveaux terroirs, avec une danse sur double front du Léon et les rondes chantées du Pays Vannetais. Quelques mélodies aussi, et cette impressionnante ***"Harz ar Bleiz"*** (Alerte au loup) chantée à deux voix. Nuls n'étaient mieux placés que les chanteurs de Pluvigner pour accompagner ses pas : chants et danses intimement mêlés font de ce disque un nouveau morceau d'anthologie.

BELL ŒIL : *"Cabossé"* (Chrysalis, Sony Music, GRI 19154 2)



Le mal-être à l'état brut, chanté d'une voix au bord du désespoir. ***"A déconseiller aux âmes sensibles"***, certes, car Christophe Bell Œil ne nous dépeint pas une vie en rose. La mort de la mère (forcément) mal vécue par son gamin de dix ans, le départ du fils qui laisse une chambre vide… et surtout la vaine quête d'amour, ou de sexe allez donc savoir…

Car oui, c'est bien l'amour, avec son cortège de désillusions et de frustrations, de ruptures mal vécues et de conséquences désastreuses qui est, si je puis dire, au cœur du propos de Bell Œil. Chez lui le monde tourne de travers, vous colle le bourdon et vous laisse ***"Cabossé"*** pour la vie…

La musique, quant à elle, va du rock fort aux notes minimalistes d'un accordéon aérien. Chanson française néo-réaliste si vous voulez, la complainte bien actuelle de Bell Œil ne laisse pas indifférent.

2003



JOSILIN - Gwerzhañ silzig a-dammoù war ar march'ad

GENVER	C'HWEVRER	MEURZH	EBREL	MAE	MEZHEVEN	GOUHERE	EOST	GWENGOLO	HERE	DU	KERZU
1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2
3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4
5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5
6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6
7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7
8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8
9	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9
10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10
11	11	11	11	11	11	11	11	11	11	11	11
12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12
13	13	13	13	13	13	13	13	13	13	13	13
14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14
15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15
16	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16
17	17	17	17	17	17	17	17	17	17	17	17
18	18	18	18	18	18	18	18	18	18	18	18
19	19	19	19	19	19	19	19	19	19	19	19
20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20
21	21	21	21	21	21	21	21	21	21	21	21
22	22	22	22	22	22	22	22	22	22	22	22
23	23	23	23	23	23	23	23	23	23	23	23
24	24	24	24	24	24	24	24	24	24	24	24
25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25
26	26	26	26	26	26	26	26	26	26	26	26
27	27	27	27	27	27	27	27	27	27	27	27
28	28	28	28	28	28	28	28	28	28	28	28
29		29	29	29	29	29	29	29	29	29	29
30		30	30	30	30	30	30	30	30	30	30
31		31		31		31	31		31	31	31

CALENDRIER POSTER

Le calendrier 2003 des prénoms bretons
à commander à
UDB - bp 203 - 56102 Lorient cedex
7,60 € (franco de port)

À découvrir



200 p. 18 €

192 p. 18 €

192 p. 18 €



200 p. 18 €

224 p. 18 €

128 p. 16 €

Vient de paraître



Texte de Jean Moign
Illustrations de Jean-Loup Le Cuff
Traduction de Paskal Geneste
Coédition Alizé - L'esprit Large

48 p. - 15 €

BLANC SILEX
EDITIONS

entre ciel et terre

Des livres ouverts à tous les vents de l'esprit



Bretagne, terre écrite
les écrivains et la Bretagne
Collection dirigée par Marc Le Gros

Titres disponibles :
Chateaubriand, André Breton, Benjamin Péret, Saint-Pol-roux, Julien Gracq, Roger Judrin, Guillevic, Jules Lequier, Jack Kerouac, Maurice Fourré, Victor Segalen, Auguste Brizeux, Kenneth White, Alain Robbe-Grillet, Ernest Renan, Danielle Collobert.

Blanc Silex éditions - Kergoulouet - 29350 Moëlan-sur-Mer
Tél. Fax. 02 98 71 09 48 - Email. BrunoGeneste@wanadoo.fr
diffusion : **Les sentiers du Livre** - ZA du Landy - 56450 Theix
diffusion / distribution nationale : CED / Alterdis - Paris